

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 02617

Numéro SIREN : 347 984 254

Nom ou dénomination : LETTRING SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2022 sous le numéro de dépôt A2022/041699

**FUSION-ABSORPTION
DE LA SOCIETE LETTRING
PAR LA SOCIÉTÉ LETTRING SERVICE**

PROJET DE TRAITÉ DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNÉES :

- La société LETTRING,

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros,
Dont le siège social est sis 1 avenue de l'Europe 69150 DECINES CHARPIEU,
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 524 585 114 RCS LYON,

Représentée par Monsieur Damien BERJON, agissant en sa qualité de Gérant,

Ci-après dénommée « la société absorbée »,

D'UNE PART,

ET:

- La société LETTRING SERVICE,

Société par actions simplifiée au capital de 42 223 euros,
Dont le siège social est sis 1 avenue de l'Europe 69150 DECINES CHARPIEU,
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 347 984 254 RCS LYON,

Représentée par Monsieur Damien BERJON, agissant en sa qualité de Président,

Ci-après dénommée « la société absorbante »,

D'AUTRE PART,

**Préalablement à la convention de fusion faisant l'objet du présent acte,
il a été exposé ce qui suit :**

CHAPITRE I : EXPOSÉ

I - Caractéristiques des sociétés

1/ La société LETTRING est une Société à Responsabilité Limitée dont l'objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés est :

- La commercialisation sous toutes ses formes en ce compris d'agent commercial, de tous produits relevant du domaine des arts graphiques, de la signalétique et de la publicité, et plus généralement de tous produits non alimentaires non soumis à réglementation. Conseil en communication d'entreprise.

La durée de la Société est de 99 ans et ce, à compter du 1^{er} septembre 2010.

Le capital social de la société LETTRING s'élève actuellement à 10 000 euros. Il est réparti en 1 000 parts sociales de 10 euros de nominal chacune, intégralement libérées.

2/ La société LETTRING SERVICE est une société par actions simplifiée dont l'objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés est :

- L'exploitation d'un fonds de publicité et signalétique sous toutes ses formes ; étude et réalisation.

La durée de la Société est de 99 ans et ce, à compter du 14 septembre 1988.

Le capital social de la société LETTRING SERVICE s'élève actuellement à 42 223 euros. Il est réparti en 84 446 actions de 0,50 euros de nominal chacune, intégralement libérées.

3/ La société LETTRING SERVICE détient 1 000 parts sociales de la société LETTRING soit la totalité des parts sociales composant le capital de la société LETTRING.

4/ Monsieur Damien BERJON, Gérant de la société LETTRING est également Président de la société LETTRING SERVICE.

II - Motifs et buts de la fusion

La fusion est motivée par un aspect pratique et économique.

La fusion par absorption de la société LETTRING par la société LETTRING SERVICE permettra des économies de structures et une rationalisation des coûts de fonctionnement. Elle constitue donc une opération de restructuration interne destinée à permettre une simplification des structures actuelles.

III - Comptes servant de base à la fusion

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes arrêtés au **31 décembre 2021**, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées, et régulièrement approuvés, comptes annuels ci-annexés (**Annexes 1 et 2**).

IV - Méthodes d'évaluation

Il est indiqué que, conformément aux dispositions des articles 710 et suivants du Plan comptable général issues du règlement ANC 2014-03 homologué par arrêté du 8 septembre 2014, tel que modifié par les règlements ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et n°2019-06 du 8 novembre 2019, et vu qu'il s'agit d'une opération de restructuration interne impliquant des sociétés sous contrôle commun, il est retenu comme valeur d'apport des éléments d'actif et de passif transmis par la société absorbée, leur valeur nette comptable au **31 décembre 2021**.

V - Date d'effet de la fusion

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, il est précisé que la présente fusion aura, d'un point de vue comptable, juridique et fiscal, un effet rétroactif au **1^{er} janvier 2022**, date qui n'est pas antérieure à la clôture du dernier exercice clos de la société LETTRING. Cette rétroactivité n'a d'effet qu'entre les sociétés LETTRING SERVICE et LETTRING.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article R. 236-1 du Code de commerce, les opérations réalisées par la société absorbée à compter du **1^{er} janvier 2022** et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la société absorbante, qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

**CECI EXPOSÉ, LES PARTIES ONT ÉTABLI DE LA MANIÈRE SUIVANTE LE
PROJET DE LEUR FUSION**

CHAPITRE II : Apport-fusion

I - Dispositions préalables

La société LETTRING apporte, sous les garanties ordinaires de fait et droit en la matière, et sous les conditions suspensives ci-après exprimées, à la société LETTRING SERVICE, l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, sans exception ni réserve, qui constitueront son patrimoine à la date de réalisation de la présente fusion.

Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société LETTRING devant être dévolu à la société LETTRING SERVICE dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

II - Apport de la société LETTRING**A) Actif apporté****1. Immobilisations financières**

. Autres immobilisations financières : 1 945,53 €

L'ensemble des immobilisations financières

étant évalué à : 1 945,53 €

2. Actif circulant

. Clients factures à établir : 129 346,20 €

. Créances fiscales et sociales 1 217,51 €

. Disponibilités : 4 750,85 €

L'ensemble de l'actif circulant

étant évalué à : 135 314,56 €

	=====
Soit un montant de l'actif apporté de :	137 260,09 €

B) Passif pris en charge

1. Groupe et associées :	49 451,55 €
2. Fournisseurs :	763,92 €
3. Fournisseurs, factures non parvenues :	3 490,80 €
4. Dettes fiscales et sociales :	47 352,04 €
	=====
Soit un montant de passif apporté de :	101 058,31 €

C) Actif net apporté

Différence entre l'actif apporté et le passif pris en charge, l'actif net apporté par la société LETTRING à la société LETTRING SERVICE au 31 décembre 2021 s'élève donc à :

- Total de l'actif :	137 260,09 €
- Total du passif :	101 058,31 €
	=====
Soit un actif net apporté de :	36 201,78 €

Engagements hors-bilan

Il est en outre précisé qu'en dehors du passif effectif figurant ci-dessus, la société LETTRING SERVICE prendra à sa charge tous les engagements qui ont pu être contractés par la société LETTRING et qui, en raison de leur caractère éventuel, sont repris "hors-bilan" dans les comptes de la société LETTRING.

Origine de propriété

Le fonds de commerce transmis dans le cadre de la présente fusion appartient à la société LETTRING pour l'avoir créé et développé depuis sa constitution.

Mise à disposition

1° Mise à disposition pour le siège – établissement principal sis à DECINES CHARPIEU (69150) – 1 avenue de l'Europe

La société LETTRING est titulaire d'une mise à disposition signé avec la société « DEA Immo » par acte sous seing privé en date à DECINES CHARPIEU (69) du 22 juin 2020.

III - Rémunération de l'apport-fusion

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société LETTRING à la société LETTRING SERVICE s'élève donc à **36 201,78 €uros**.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, et dès lors que la société LETTRING SERVICE détient à ce jour la totalité des parts sociales représentant l'intégralité du capital de la société LETTRING et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne pourra pas être procédé à l'échange des parts sociales de la société LETTRING contre des actions de la société LETTRING SERVICE.

L'apport-fusion ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles actions de la société LETTRING SERVICE et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange.

La différence entre l'actif net transféré par la société LETTRING qui est fixé à **36 201,78 €** et la valeur nette comptable des parts sociales de ladite société, détenues par la société LETTRING SERVICE, telle qu'inscrite à l'actif du bilan de la société LETTRING SERVICE, qui s'élève à **10 000 €**, représente **un boni de fusion** d'un montant de **26 201,78 €**.

Ce **boni de fusion** sera, comptabilisé dans le résultat financier de la société absorbante à hauteur de la quote-part des résultats accumulés par la société absorbée depuis l'acquisition et non distribués.

IV - Propriété et jouissance

La société LETTRING SERVICE sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés, à titre de fusion, à compter du jour de la réalisation définitive de ladite fusion.

Le représentant de la société LETTRING déclare qu'il continuera de gérer la Société selon les mêmes principes que précédemment, mais s'engage à demander l'accord préalable de la société LETTRING SERVICE pour tout acte important susceptible d'affecter les biens et droits apportés.

La société LETTRING SERVICE en aura jouissance rétroactivement à compter du **1^{er} janvier 2022**. Il est expressément stipulé que toutes les opérations effectuées par la société LETTRING à compter du **1^{er} janvier 2022** jusqu'à la date de réalisation seront considérées de plein droit comme l'ayant été par la société LETTRING SERVICE, ladite société acceptant dès maintenant, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 1^{er} janvier 2022.

A cet égard, le représentant de la société LETTRING déclare qu'il n'a été fait depuis le 1^{er} janvier 2022 aucune opération autre que les opérations de gestion courante et qu'il s'engage à n'en faire aucune entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive de la fusion.

Les sociétés reconnaissent que cette rétroactivité emporte un plein effet fiscal, dont elles s'engagent à accepter toutes les conséquences.

D'une manière générale, la société absorbante sera subrogée purement et simplement, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la société absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

CHAPITRE III : Charges et conditions

Les biens apportés sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées :

I - Enoncé des charges et conditions

A/ La société LETTRING SERVICE prendra les biens apportés par la société absorbée dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre la société LETTRING pour quelque cause que ce soit et notamment pour usure ou mauvais état des installations, du mobilier et des matériels ou outillages apportés, erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance.

B/ Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la société absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la société absorbante de payer l'intégralité du passif de la société absorbée, tel qu'énoncé plus haut, et d'une manière générale, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de la fusion projetée.

Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la société LETTRING à la date du 31 décembre 2021, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la société LETTRING SERVICE prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs, ayant une cause antérieure au 31 décembre 2021, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

II - L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

A/ La société absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la société absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

B/ La société LETTRING SERVICE supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

C/ La société LETTRING SERVICE exécutera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers et avec le personnel, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la société absorbée.

D/ Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

E/ La société LETTRING SERVICE sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion dans le bénéfice et la charge de tous contrats, traités, conventions, marchés de toute nature liant valablement la société absorbée à tout tiers pour l'exploitation de son activité ainsi que dans le bénéfice ou la charge de toutes autorisations administratives qui auraient été consenties à la société LETTRING.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société LETTRING s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

F/ Conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail, tous les contrats de travail (quelle que soit leur nature) en cours au sein de la société LETTRING au jour de la réalisation définitive de la fusion seront automatiquement transférés à la société LETTRING SERVICE par l'effet de la loi

Ces contrats se poursuivront ainsi au sein de la société LETTRING SERVICE qui deviendra, à la place de la société LETTRING, le nouvel employeur des salariés transférés et ce du seul fait de la réalisation de la présente fusion.

Dans ce cadre, la société LETTRING SERVICE sera donc substituée à la société absorbée en ce qui concerne toutes les rémunérations au sens le plus large, tous les avantages en nature ou en espèce, primes et indemnités (incluant les indemnités de congés payés et indemnités compensatrices de congés payés), toutes les couvertures sociales obligatoires (sécurité sociale, retraite de base, retraite complémentaire,....) et complémentaires (frais de santé, prévoyance gros risques, régimes de retraite supplémentaire de toute nature, compléments de retraite de toute origine,...) en vigueur au sein de la société LETTRING à la date du transfert de personnel, ainsi que toutes charges sociales (salariales et patronales), cotisations (salariales et patronales) et charges fiscales y afférentes.

III - Pour ces apports, la société LETTRING prend les engagements ci-après :

A/ La société absorbée s'oblige jusqu'à la date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, avec les mêmes principes que par le passé, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la société LETTRING s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la société absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de l'apport sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

B/ Elle s'oblige à fournir à la société LETTRING SERVICE, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Elle devra, notamment, à première réquisition de la société LETTRING SERVICE faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

C/ Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à l'accord ou à l'agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, le représentant de la société LETTRING sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires, et en justifiera à la société LETTRING SERVICE dans les meilleurs délais avant la réalisation de la fusion.

D/ La société LET'TRING s'oblige à remettre et à livrer à la société LET'TRING SERVICE aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

CHAPITRE IV : Date de réalisation de la fusion - Conditions suspensives

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y aura pas lieu à approbation de la fusion par les associés de la société LET'TRING SERVICE ni par l'associée unique de la société LET'TRING.

La présente fusion est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- Absence d'opposition des créanciers à l'issue des délais d'opposition ayant couru à compter de la dernière publication de ce projet,
- Approbation par décision de l'associée unique de la société absorbée LET'TRING, constatant expressément la réalisation de l'ensemble des conditions et des modalités de l'opération de fusion absorption par la société LET'TRING SERVICE, et notamment en ce qui concerne le transfert de la masse salariale du fait de la fusion,
- Approbation par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société LET'TRING SERVICE de la réalisation de la fusion par voie d'absorption de la société LET'TRING.

Si la fusion est approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbante, la réalisation de cette condition suspensive sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la présente fusion pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

L'opération de fusion objet des présentes sera effective et deviendra définitive à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbante. La date à laquelle la fusion sera définitivement réalisée s'entend, dans les présentes, de la "date de réalisation de la fusion".

Faute de réalisation des conditions ci-dessus, le **31 Décembre 2022** au plus tard, les présentes seront, sauf prorogation de ce délai d'un commun accord entre les parties, considérées comme caduques, sans qu'il soit besoin d'accomplir aucune formalité de quelque nature que ce soit et sans indemnité d'aucune part.

La société « **LET'TRING** » se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait et à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société LET'TRING SERVICE de la totalité de l'actif et du passif de la société LET'TRING.

CHAPITRE V : Déclarations générales

1) Déclarations générales de la société LETTRING

Monsieur Damien BERJON, Président de la société LETTRING, ès-qualités, déclare :

- Que la société LETTRING n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;
- Qu'elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés, y compris le consentement des bailleurs de locaux loués si celui-ci s'avérait nécessaire ;
- Que les créances et valeurs mobilières apportées, notamment les titres de participation, sont de libre disposition ; qu'elles ne sont grevées d'aucun nantissement ; que les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission à la société LETTRING SERVICE ont été régulièrement entreprises ;
- Qu'elle est propriétaire de son fonds de commerce pour l'avoir créé en septembre 2010 ;
- Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- Que le matériel et autres ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;
- Qu'elle ne détient aucun immeuble ni droit immobilier ;
- Que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;
- Que la société LETTRING s'oblige à remettre et à livrer à la société LETTRING SERVICE, aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

2) Déclarations générales de la société LETTRING SERVICE

Monsieur Damien BERJON, Président de la société LETTRING SERVICE, ès-qualités, déclare :

- Que la société LETTRING SERVICE n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle a la capacité et a obtenu les autorisations nécessaires de ses organes sociaux compétents pour signer et exécuter le présent traité de fusion ;

- Qu'elle a la capacité et remplit les conditions légales pour exercer l'ensemble des activités de la société absorbée.

CHAPITRE VI : Déclarations fiscales et sociales

1) Dispositions générales

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions et taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

2) Droits d'enregistrement

La fusion, intervenant entre deux personnes morales passibles de l'Impôt sur les Sociétés, bénéficiera, de plein droit, des dispositions de l'article 816 du Code Général des Impôts.

Le présent acte sera donc enregistré gratuitement auprès du SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE ET DE L'ENREGISTREMENT DE LYON.

3) Impôt sur les Sociétés

Rétroactivité comptable et fiscale :

Ainsi qu'il en est convenu ci-dessus, les parties ont décidé de conférer à la fusion un effet rétroactif au **1^{er} janvier 2022**, tant sur le plan comptable, que sur le plan fiscal.

En conséquence, les résultats bénéficiaires et déficitaires produits depuis cette date par l'exploitation de la société absorbée seront englobés dans les résultats imposables de la société absorbante.

Option pour le régime fiscal de faveur de fusion :

Les soussignés, ès-qualités, déclarent soumettre la présente fusion au régime fiscal de faveur prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts.

A ce titre, la société LETTRING SERVICE s'engage expressément à respecter l'ensemble des engagements prévus à l'article 210 A du CGI, et notamment :

- à reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société absorbée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de l'opération de fusion, y compris les réserves réglementées ;
- à se substituer à la société absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière ;
- concernant les immobilisations :
 - à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'elles avaient, du point de vue fiscal,

tant dans les écritures de la société absorbée que dans celles des sociétés dont la société absorbée avait elle-même reçu lesdites immobilisations dans le cadre d'opérations d'apport placées sous le régime fiscal de faveur des fusions ;

- à réintégrer dans ses bénéfices soumis à l'Impôt sur les Sociétés, dans les conditions fixées à l'article 210 A-3. d. du Code Général des Impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables, sans omettre de rattacher au résultat de l'exercice même de cession la fraction non encore taxée des plus-values afférentes à ceux de ces biens qui auront été cédés avant l'expiration de la période de réintégration ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée ou, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice de la fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée.
- de reprendre à son bilan les écritures comptables de la Société absorbée (valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation et valeur nette) concernant les éléments d'actif apportés de la fusion ; de continuer en outre à calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la Société absorbée.

Enfin, la société absorbante s'engage à respecter les engagements précédents souscrits par la société absorbée lors d'éventuelles opérations de fusions, de scissions ou d'apports (etc...), et, d'une manière générale, de se substituer à tout engagement de nature fiscale qui aurait pu être souscrit par la société absorbée concernant les biens apportés.

Obligations déclaratives :

- **Obligations déclaratives liées à la cessation d'activité de la société absorbée :**

La société absorbante accomplira les obligations déclaratives de l'article 201, 1 et 3 du Code Général des Impôts, à savoir :

- dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la réalisation de la fusion, aviser l'administration fiscale de la cessation d'activité de la Société absorbée, et
- dans un délai de soixante (60) jours à compter de la réalisation de la fusion, déposer une déclaration de cessation d'activité de la Société absorbée auprès du Centre des impôts de cette dernière.

- **Obligations déclaratives liées à l'option pour le régime fiscal de faveur des fusions :**

La Société Absorbante et la Société Absorbée s'engagent à joindre à leur déclaration de résultat un état conforme au modèle fourni par l'administration fiscale (dit « état de suivi des plus-values ») faisant apparaître, pour chaque nature d'éléments apportés, les renseignements nécessaires au calcul du résultat imposable de la cession ultérieure des éléments considérés, conformément aux dispositions de l'article 54 *septies* I et de l'article 38 *quindecies* de l'annexe III au Code général des impôts.

La Société Absorbante et la Société Absorbée inscriront également les plus-values dégagées sur les éléments d'actif non amortissables donnant lieu au report d'imposition dans le registre prévu par l'article 54 *septies*, II dudit Code.

4) Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Les soussignés constatent que la présente opération de fusion constitue la transmission sous forme d'apport à une société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code Général des Impôts. En conséquence, sont dispensés de TVA les apports de marchandises, de biens mobiliers corporels et incorporels d'investissement, d'immeubles et de terrains à bâtir.

Les sociétés LETTRING et LETTRING SERVICE déclareront le montant total hors taxe des actifs transmis sur la ligne "Autres opérations non-imposables" de la déclaration de TVA souscrite au titre de la période au cours de laquelle la fusion est réalisée.

Conformément à l'article 257 bis précité, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, le cas échéant, opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la fusion et qui auraient en principe incombé à la société absorbée si elle avait continué à exploiter.

En outre, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, si elle réalise des opérations dont la base d'imposition est assise sur la marge en application du e du 1 de l'article 266, de l'article 268 ou de l'article 297 A du Code Général des Impôts, la calculer en retenant au deuxième terme de la différence, le montant qui aurait été celui retenu par la société absorbée si elle avait réalisé l'opération.

La société absorbante déclare qu'elle demandera, le cas échéant, le transfert du crédit de TVA déductible existant chez la société absorbée, en application de la doctrine administrative BOI-TVA-DED-50-20-20 n°130 du 6 mai 2015.

Ainsi et le cas échéant, la société LETTRING SERVICE s'engage à adresser au Service des impôts dont elle dépend une déclaration en double exemplaire faisant référence au présent traité de fusion, dans laquelle elle indiquera le montant du crédit de TVA qui lui sera transféré.

Il est en outre précisé que la société LETTRING devra, en sa qualité de redevable de la TVA et dans un délai de 30 jours à compter de la date de réalisation de la fusion, déclarer sa cessation d'activité auprès du Service des Impôts des Entreprises dont elle dépend (article 286 du CGI et de l'article 36 de l'annexe IV au CGI).

5) Autres taxes

La société LETTRING SERVICE sera subrogée dans les droits et obligations de la société LETTRING au titre de la déclaration et du paiement de toute taxe, cotisation ou impôt restant éventuellement dus par cette dernière au jour de sa dissolution.

Contribution Economique Territoriale

En vertu du principe selon lequel la Contribution Economique Territoriale est due pour l'année entière par le redevable qui exerce l'activité imposable au 1er janvier, la société absorbée en demeurera redevable pour l'année 2022.

6) Opérations antérieures

Le cas échéant, la société absorbante s'engage à reprendre en tant que de besoin, le bénéfice et/ou la charge de tous engagements de nature fiscale relatifs aux éléments d'actifs lui étant transmis dans le cadre de la présente fusion, qui auraient pu être antérieurement souscrits par la société absorbée à l'occasion d'opérations ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrement, d'impôt sur les sociétés ou de taxes sur le chiffre d'affaires, et notamment à l'occasion d'opérations de fusion ou d'apports partiels d'actifs soumises aux dispositions des articles 210 A et 210 B du Code Général des Impôts.

CHAPITRE VII : Dispositions diverses

I - Formalités

La société LETTRING SERVICE remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la société LETTRING SERVICE lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société LETTRING SERVICE, ainsi que son représentant l'y oblige.

V - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs tels que figurant en tête des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, ès-qualités, représentant les sociétés concernées par la fusion, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;

- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

VII - Affirmation de sincérité

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que l'acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et reconnaissent être informés des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

VIII - Droit applicable - Règlement des litiges

Le présent traité de fusion et les opérations qu'il décrit sont soumis au droit français.

Tout litige, qui pourrait survenir entre les parties, relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution, du traité de fusion sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de LYON.

IX - Annexes

Les annexes font partie intégrante du traité de fusion.

0oOo0

Les présentes ont été mises pour signature par tous les Soussignées le **18 novembre 2022**, sur la plateforme de signature certifiée DocuSign (<https://www.docusign.fr/>), les Soussignées ayant accepté de signer les présentes par voie de signature électronique au sens des dispositions des articles 1367 et suivants du Code civil, et déclarent en conséquence que la version électronique des présentes constitue l'original du document et est parfaitement valable entre elles.

Les Soussignées déclarent que le présent acte sous sa forme électronique constitue une preuve littérale au sens de l'article 1367 du Code civil et a la même valeur probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil et pourra valablement leur être opposé.

Chacune des Soussignées reconnaît que la solution de signature électronique offerte par DocuSign France correspond à un degré suffisant de fiabilité pour identifier les signataires et pour garantir le lien entre chaque signature et le présent acte.

Les Soussignées s'engagent en conséquence à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte signé sous forme électronique.

Les présentes seront mentionnées sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

À cet effet, un exemplaire des présentes est communiqué au président qui le reconnaît.

Pour la société SAS LETTRING SERVICE
Damien BERJON

DocuSigned by:

78DBE364501F47B...

Pour la société SAS LETTRING
Damien BERJON

DocuSigned by:

78DBE364501F47B...

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels au 31/12/2021 de la SAS LETTRING

Annexe 2 : Comptes annuels au 31/12/2021 de la SAS LETTRING SERVICE

SARL LETTRING

1 av de l'Europe

69150 Decines Charpieu

Exercice clos le : 31 décembre 2021

APE : 4618Z

SIRET : 52458511400027

MICHAL ALINE
8 RUE MALAKOFF

Tél :0476540561

38000 GRENOBLE

Fax :0476030931

SOMMAIRE

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Attestation	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat - suite	8
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
DETAIL DES COMPTES	17
Bilan Actif détaillé	18
Bilan Passif détaillé	19
Compte de résultat détaillé	20
ETATS DE GESTION	22
Soldes Intermédiaires de Gestion	23
IMPRIMES FISCAUX	24

ATTESTATION

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL LETTRING

Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	137 260 €
Chiffre d'affaires	107 789 €
Résultat net comptable	1 137 €

Fait à Grenoble,
Le 25/05/2022.

Aline MICHAL,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21		% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			1		2
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 946			1 917	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 946		1	1 917	2
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			95		98
Clients (3)					
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)	129 346			122 683	
Personnel et comptes rattachés (3)					
Créances fiscales et sociales (3)	1 218			1 209	
Débiteurs divers (3)					
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	4 751		3	424	
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	135 315		99	124 316	98
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	137 260		100	126 233	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	7	10 000	8
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		18		44
Réserve légale	1 000		1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	24 065		54 062	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 137	1	-29 996	-24
SITUATION NETTE	36 202	26	35 065	28
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	36 202	26	35 065	28
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	49 452	36	41 950	33
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	764	1	707	1
Fournisseurs, factures non parvenues	3 491	3	3 497	3
Dettes fiscales et sociales	47 352	35	45 014	36
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	101 058	74	91 167	72
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	137 260	100	126 233	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

101 058

91 167

COMPTES DE RÉSULTAT

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	107 789	100	102 236	100	5 553	5
Montant net du chiffre d'affaires	107 789	100	102 236	100	5 553	5
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 200	1	2 100	2	-900	-43
Autres produits	3		6		-3	-45
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	108 992	101	104 342	102	4 650	4
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6				6	
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	17 199	16	15 540	15	1 659	11
Impôts, taxes et versements assimilés	1 486	1	1 770	2	-284	-16
Salaires et traitements	64 161	60	80 387	79	-16 225	-20
Charges sociales	24 608	23	36 651	36	-12 044	-33
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	14		19		-5	-25
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	107 474	100	134 367	131	-26 893	-20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 518	1	-30 025	-29	31 543	105
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	29		28			1
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	29		28			1
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	29		28			1
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 547	1	-29 996	-29	31 543	105
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	410				410	
TOTAL DES PRODUITS	109 021	101	104 371	102	4 650	4
TOTAL DES CHARGES	107 884	100	134 367	131	-26 483	-20
Bénéfice ou Perte	1 137	1	-29 996	-29	31 133	104

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 137 260,09 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 136,53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/03/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société est entrée dans l'intégration fiscale du groupe LETTRING SERVICE à compter du 1^{er} janvier 2011.

La société mère s'est portée garante du paiement de l'impôt sur les sociétés pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Le groupe est constitué des sociétés suivantes :

- SAS LETTRING SERVICE (tête de groupe)
- SARL LETTRING
- SAS DEA
- SAS ABBD COMMUNICATION

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers				
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			1 917		29
TOTAL				1 917		29
TOTAL GENERAL				1 917		29

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL						
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				1 946	
TOTAL					1 946	
TOTAL GENERAL					1 946	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 946		1 946
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	129 346	129 346	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	1 218	1 218	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		132 509	130 564	1 946
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	129 346
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	129 346

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 000,00	10,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 255	4 255		
Personnel & comptes rattachés	8 479	8 479		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	16 580	16 580		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	21 558	21 558		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	735	735		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	49 452	49 452		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	101 058	101 058		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 491
Dettes fiscales et sociales	12 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	15 791

DETAIL DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/21	Valeurs nettes au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	1 945,53	1 916,78	28,75	1,50
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 945,53	1 916,78	28,75	1,50
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 945,53	1 916,78	28,75	1,50
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients Factures à établir (3)	129 346,20	122 683,20	6 663,00	5,43
Créances fiscales et sociales (3)	1 217,51	1 208,50	9,01	0,75
CREDIT DE TVA	598,00	546,00	52,00	9,52
TVA S/FACT NON PARVENUES	619,51	662,50	-42,99	-6,49
Débiteurs divers (3)				
Disponibilités	4 750,85	424,19	4 326,66	
BANQUE RHONE ALPES	4 750,85	424,19	4 326,66	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	135 314,56	124 315,89	10 998,67	8,85
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	137 260,09	126 232,67	11 027,42	8,74

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 000,00)	10 000,00	10 000,00		
CAPITAL	10 000,00	10 000,00		
Réserves				
Réserve légale	1 000,00	1 000,00		
RESERVE LEGALE	1 000,00	1 000,00		
Autres réserves	24 065,25	54 061,57	-29 996,32	-55,49
AUTRES RESERVES	24 065,25	54 061,57	-29 996,32	-55,49
Résultat de l'exercice (bénéfice / perte)	1 136,53	-29 996,32	31 132,85	103,79
SITUATION NETTE	36 201,78	35 065,25	1 136,53	3,24
TOTAL CAPITAUX PROPRES	36 201,78	35 065,25	1 136,53	3,24
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Groupe et associés	49 451,55	41 949,61	7 501,94	17,88
COMPTE COURANT LETTRING	49 451,55	41 949,61	7 501,94	17,88
Fournisseurs	763,92	706,69	57,23	8,10
Fournisseurs, factures non parvenues	3 490,80	3 496,80	-6,00	-0,17
Dettes fiscales et sociales	47 352,04	45 014,32	2 337,72	5,19
CONGES A PAYER	8 479,00	7 586,00	893,00	11,77
URSSAF	10 923,77	10 683,62	240,15	2,25
PREVOY NC + C DEXIA	307,36	244,36	63,00	25,78
GROUPE MORNAY	451,23	374,75	76,48	20,41
MUTUELLE CADRE DEXIA	1 505,58	1 445,94	59,64	4,12
ORG SOC CH/CONGES PAYES	3 392,00	3 035,00	357,00	11,76
PRELEVEMENTS A LA SOURCE	306,30	226,51	79,79	35,23
TVA / FACT A ETABLIR	21 557,70	20 447,20	1 110,50	5,43
FORMATION CONTINUE À PAYER	226,27	478,22	-251,95	-52,68
TAXE APPRENTISSAGE/FORMAT	202,83	492,72	-289,89	-58,83
TOTAL DETTES	101 058,31	91 167,42	9 890,89	10,85
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	137 260,09	126 232,67	11 027,42	8,74

(1) Dont à moins d'un an

101 058,31

91 167,00

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	107 788,50	100,00	102 236,00	100,00	5 552,50	5,43
PRESTATIONS DE SERVICES ADMINI	107 788,50	100,00	102 236,00	100,00	5 552,50	5,43
Montant net du chiffre d'affaires	107 788,50	100,00	102 236,00	100,00	5 552,50	5,43
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	1 200,00	1,11	2 100,00	2,05	-900,00	-42,86
AVANTAGE EN NATURE	1 200,00	1,11	2 100,00	2,05	-900,00	-42,86
Autres produits	3,45		6,28	0,01	-2,83	-45,06
PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	3,45		6,28	0,01	-2,83	-45,06
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	108 991,95	101,12	104 342,28	102,06	4 649,67	4,46
Charges d'exploitation						
Achats de mat. premières et autres appro.	5,95	0,01			5,95	
MATIERES PREMIERS DIVERSES	5,95	0,01			5,95	
Autres achats et charges externes	17 199,21	15,96	15 540,03	15,20	1 659,18	10,68
CARBURANT SOCIÉTÉ	4 759,49	4,42	3 295,09	3,22	1 464,40	44,44
PAPETERIE	110,00	0,10	52,00	0,05	58,00	111,54
FOURNITURES INFORMATIQUES	248,93	0,23			248,93	
ENT MAT TRANSP (SOUMIS À TVA)	12,30	0,01	27,42	0,03	-15,12	-55,14
HONO EXPERT-CPTABLE	2 937,50	2,73	2 874,00	2,81	63,50	2,21
HON AVOCAT JURIDIQUE	756,00	0,70	1 859,84	1,82	-1 103,84	-59,35
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	18,30	0,02	-17,05	-0,02	35,35	207,33
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	2 040,00	1,89	2 040,00	2,00		
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	108,27	0,10	48,74	0,05	59,53	122,14
FD COININ	5 688,57	5,28	4 119,05	4,03	1 569,52	38,10
FD LAI SERGE	6,40	0,01			6,40	
FD GERARD ANNE			113,00	0,11	-113,00	-100,00
FD JALLET BEATRICE			385,74	0,38	-385,74	-100,00
RECEPTION COININ THIERRY			48,00	0,05	-48,00	-100,00
RÉCEPTION JALLET BEATRICE			40,82	0,04	-40,82	-100,00
AFFRANCHISSEMENT	64,80	0,06	169,20	0,17	-104,40	-61,70
SERVICES BANCAIRES	448,65	0,42	88,80	0,09	359,85	405,24
INTERETS DEBITEURS ET COM DE M			395,38	0,39	-395,38	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	1 486,25	1,38	1 770,11	1,73	-283,86	-16,04
TAXE APPRENTISSAGE	374,28	0,35	609,30	0,60	-235,02	-38,57
FORMATION CONTINUE	347,97	0,32	392,81	0,38	-44,84	-11,42
TAXE PROFESSIONNELLE	764,00	0,71	768,00	0,75	-4,00	-0,52
Salaires et traitements	64 161,26	59,53	80 386,76	78,63	-16 225,50	-20,18
SALAIRES	41 587,55	38,58	59 507,24	58,21	-17 919,69	-30,11
COMMISSIONS	15 406,00	14,29	19 247,00	18,83	-3 841,00	-19,96
HEURES SUPPLEMENTAIRES			566,70	0,55	-566,70	-100,00
ABS. ACT. PARTIELLE			-21 431,78	-20,96	21 431,78	100,00
CONGES PAYES	5 967,71	5,54	9 194,99	8,99	-3 227,28	-35,10
AVANTAGES EN NATURE	1 200,00	1,11	2 100,00	2,05	-900,00	-42,86
INDEMNITE DE TRANSPORT			112,80	0,11	-112,80	-100,00
INDEMNITÉ DE PRÉCARITÉ			812,96	0,80	-812,96	-100,00
INDEMNITE LICENCIEMENT			9 278,85	9,08	-9 278,85	-100,00
INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNE			998,00	0,98	-998,00	-100,00
Charges sociales	24 607,54	22,83	36 651,46	35,85	-12 043,92	-32,86
URSSAF	13 559,03	12,58	16 934,16	16,56	-3 375,13	-19,93
GROUPE MORNAY	3 564,81	3,31	4 367,76	4,27	-802,95	-18,38
MUTUELLE C DEXIA	3 613,44	3,35	4 048,52	3,96	-435,08	-10,75
MUTUELLE AMELLIS NC			109,53	0,11	-109,53	-100,00
ASSEDIC	2 657,25	2,47	11 415,04	11,17	-8 757,79	-76,72
CHARGES SOC S/ C P	357,00	0,33	-1 309,00	-1,28	1 666,00	127,27
PREVOY NC + C DEXIA	660,51	0,61	704,45	0,69	-43,94	-6,24
MEDECINE TRAVAIL	195,50	0,18	381,00	0,37	-185,50	-48,69
Autres charges	13,96	0,01	18,64	0,02	-4,68	-25,11

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉS

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
CHARGES DIV GES COURANTE	13,96	0,01	18,64	0,02	-4,68	-25,11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	107 474,17	99,71	134 367,00	131,43	-26 892,83	-20,01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 517,78	1,41	-30 024,72	-29,37	31 542,50	105,06
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
De participation	28,75	0,03	28,40	0,03	0,35	1,23
INTERETS DEPOT CAUTION TOTAL	28,75	0,03	28,40	0,03	0,35	1,23
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	28,75	0,03	28,40	0,03	0,35	1,23
Charges financières						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	28,75	0,03	28,40	0,03	0,35	1,23
RÉSULTAT COURANT	1 546,53	1,43	-29 996,32	-29,34	31 542,85	105,16
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Impôt sur les bénéfices	410,00	0,38			410,00	
INTEGRATION FISCALE-CHARGES	410,00	0,38			410,00	
TOTAL DES PRODUITS	109 020,70	101,14	104 370,68	102,09	4 650,02	4,46
TOTAL DES CHARGES	107 884,17	100,09	134 367,00	131,43	-26 482,83	-19,71
Bénéfice ou Perte	1 136,53	1,05	-29 996,32	-29,34	31 132,85	103,79

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SARL LETTRING

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Du 01/01/20 Au 31/12/20	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	107 789	100	102 236	100	5 553	5
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	107 789	100	102 236	100	5 553	5
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	107 789	100	102 236	100	5 553	5
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	107 789	100	102 236	100	5 553	5
- Matières premières	6				6	
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	107 783	100	102 236	100	5 547	5
MARGE BRUTE TOTALE	107 783	100	102 236	100	5 547	5
- Autres achats	5 118	5	3 347	3	1 771	53
- Charges externes	12 081	11	12 193	12	-112	-1
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	90 583	84	86 696	85	3 887	4
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 486	1	1 770	2	-284	-16
- Salaires et traitements	64 161	60	80 387	79	-16 225	-20
- Charges sociales	24 608	23	36 651	36	-12 044	-33
Total	-90 255	-84	-118 808	-116	28 553	24
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	328		-32 112	-31	32 441	101
Reprises sur dép., prov., amort.						
+ Transferts de charges d'exploitation	1 200	1	2 100	2	-900	-43
+ Autres produits d'exploitation	3		6		-3	-45
- Dotations amort. et dépréciations						
- Autres charges d'exploitation	14		19		-5	-25
Total	1 189	1	2 088	2	-898	-43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 518	1	-30 025	-29	31 543	105
Opérations en commun						
+ Produits financiers	29		28			1
- Charges financières						
Total	29		28			1
RÉSULTAT COURANT	1 547	1	-29 996	-29	31 543	105
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	410				410	
Total	-410				-410	
RÉSULTAT EXERCICE	1 137	1	-29 996	-29	31 133	104

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

IMPRIMES FISCAUX

Exercice ouvert le	01/01/21	et clos le	31/12/21	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
SARL LETTRING 1 av de l'Europe 69150 Décines Charpieu				Mél : chrystele.marek@lettring.com	
SIRET 5 2 4 5 8 5 1 1 4 0 0 0 2 7					
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				01/01/11	
Pour les sociétés filiales , désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SAS LETTRING SERVICE 151 AV FRANKLIN ROOSEVELT 69150 DECINES				SIRET 3 4 7 9 8 4 2 5 4 0 0 0 5 7	
B ACTIVITE					
Activités exercées INTERMEDIAIRE COMMERCE				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		1 547	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle art. 44 <i>sexies</i> ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> ☐			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> ☐		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i> ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i> ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i> ☐		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i> ☐		Autres dispositifs ☐	
		Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i> ☐			
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case) ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom / Adresse 0	
				N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 100C 2.00					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :	
MICHAL Aline 8 rue Malakoff 38000 GRENOBLE					
Tél : 0476540561				Tél :	
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant :	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 07/04/22 Lieu : DECINES	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire : GERANT BERJON DAMIEN	
				Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :					

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																								
Montant global brut des distributions (1)					payées par la société elle-même					a							payées par un établissement chargé du service des titres					b												
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)															c																			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées															d																			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)																				e														
																				f														
																				g														
																				h														
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)															i																			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI															j																			
Montant des revenus répartis (5)															Total (a à h)																			
I										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																						
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :																				
														à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6																
1										2		3		4		5		6		7		8												
J										DIVERS																								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																																		
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																		
K										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																								
REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%																								
																				0%		15%		19%										
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																								
										MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																								
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										MVLT réalisée au cours de l'exercice																								
										MVLT restant à reporter																								
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONTS (article 222 bis du CGI)																								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																																		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																																		

Copyright Groupe ISA 2022 ISACOMPTA



BILAN - ACTIF



N°15949*04

Désignation de l'entreprise : <u>SARL LETTRING</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>1 av de l'Europe 69150 Decines Charpieu</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>52458511400027</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 946
TOTAL (II)		BJ	1 946	BK	1 946
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	129 346
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 218
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	4 751	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	135 315	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	137 260	1A	137 260
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise			SARL LETTRING		Néant ☐ *		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 000.....)				DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC		
	Réserve légale (3)				DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)				DG	24 065	
	Report à nouveau				DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	1 137	
	Subventions d'investissement				DJ		
	Provisions réglementées *				DK		
	TOTAL (I)				DL	36 202	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
Avances conditionnées				DN			
TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP		
	Provisions pour charges				DQ		
	TOTAL (III)				DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles				DS		
	Autres emprunts obligatoires				DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	49 452	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	4 255	
	Dettes fiscales et sociales				DY	47 352	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ		
	Autres dettes				EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB		
TOTAL (IV)				EC	101 058		
Ecart de conversion passif *				TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	137 260		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Ecart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	101 058	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL LETTRING

Néant ☐ *

			Exercice N						
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	107 789	FH		FI	107 789	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	107 789	FK		FL	107 789	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	1 200	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	108 992	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	6	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	17 199	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 486	
	Salaires et traitements *						FY	64 161	
	Charges sociales (10)						FZ	24 608	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	14	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	107 474	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 518	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	29	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	29	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	29		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 547		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SARL LETTRING		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	410	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	109 021		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	107 884		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	1 137		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)										1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)										1K	
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)										1X	
	(9)	Dont transfert de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)										RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1	1 200
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9										A3	
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7										A4	
	(13)	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
												Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise										SARL LETTRING										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ			D8			D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD			KE			KF						
CORPORELLES	Terrains										KG			KH			KI						
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9						KJ			KK			KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1						KM			KN			KO					
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions				[Dont Composants		M2				KP			KQ			KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3				KS			KT			KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV			KW			KX					
		Matériel de transport *										KY			KZ			LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB			LC			LD					
		Emballages récupérables et divers *										LE			LF			LG					
	Immobilisations corporelles en cours										LH			LI			LJ						
	Avances et acomptes										LK			LL			LM						
	TOTAL III										LN			LO			LP						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G			8M			8T					
		Autres participations										8U			8V			8W					
Autres titres immobilisés										1P			1R			1S							
Prêts et autres immobilisations financières										1T	1 917		1U			1V	29						
TOTAL IV										LQ	1 917		LR			LS	29						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	1 917		ØH			ØJ	29				
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
								par virements de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice 4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7					
	Autres postes d'immobili- sations incorporelles						TOTAL II		IO			LV			LW			1X					
CORPORELLES	Terrains								IP			LX			LY			LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA			MB			MC									
		Sur sol d'autrui		IR				MD			ME			MF									
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS				MG			MH			MI									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT			MJ			MK			ML					
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU				MM			MN			MO									
		Matériel de transport		IV				MP			MQ			MR									
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS			MT			MU									
		Emballages récupérables et divers *		IX				MV			MW			MX									
	Immobilisations corporelles en cours								MY			MZ			NA			NB					
Avances et acomptes								NC			ND			NE			NF						
TOTAL III								IY			NG			NH			NI						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ			ØU			M7			ØW					
	Autres participations								IØ			ØX			ØY			ØZ					
	Autres titres immobilisés								I1			2B			2C			2D					
	Prêts et autres immobilisations financières								I2			2E			2F	1 946		2G					
	TOTAL IV								I3			NJ			NK	1 946		2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK			ØL	1 946		ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL LETTRING					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice			Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise

SARL LETTRING

Néant

☒

*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY				Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Désignation de l' entreprise SARL LETTRING								Néant ☒ *		
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinques H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				UE		UF				
				UG		UH				
				UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.									10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL LETTRING										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	1 946	UV		UW	1 946	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	129 346		129 346			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 218		1 218			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR						
	Charges constatées d'avance				VS						
TOTAUX				VT	132 509	VU	130 564	VV	1 946		
RENVOS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 255		4 255						
Personnel et comptes rattachés		8C	8 479		8 479						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 580		16 580						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	21 558		21 558					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	735		735					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	49 452		49 452						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	101 058	VZ	101 058						
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l' entreprise : SARL LETTRING				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	*	Exercice N, clos le : 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		WA	1 137	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB		)					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW					
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)											I7	410	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %											I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions											ZN		
												WN		
												WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR	1 547	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)												WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)											WV	
		- imposées au taux de 0 %											WH	
		- imposées au taux de 19 %											WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures											WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs											XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %											I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ		
Mesures d'incitation	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		)		XA			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *											ZY		
	Majoration d'amortissement*											XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		XF			
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA					
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC					
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)												XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	(		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		)		XG			
			dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC							
			dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD							
			dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI							
			dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL										
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{		bénéfice (I moins II)	XI	1 547	XJ			
						{		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*								ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *											XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN	1 547	XO			

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS



N° 15950 * 04

Formulaire obligatoire (article 223 A à U du Code général des impôts)

2022

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SARL LETTRING

Néant ☐ *

N° SIRET : 5 2 4 5 8 5 1 1 4 0 0 0 2 7

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058-A-SD)

E 1	1 137
-----	-------

I-REINTEGRATIONS

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)	E 2	410
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z 7	
TOTAL I	E 3	1 547

II-DEDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058-A-SD)

E 4	
-----	--

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)	E 5	
Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19 %	EY	
imposées au taux de 15 %	E 6	
imposées au taux de 0 %	EZ	
imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7	
imputées sur les déficits antérieurs	E8	
autres plus-values imposées au taux de 19 % (210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	

III. RESULTAT FISCAL

TOTAL II	F 1	
----------	-----	--

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	1 547	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058-B-bis) *		F 6		1 547
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8		
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL LETTRING		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1: 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	11 871
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD
(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SARL LETTRING Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2021
clos le : 31/12/2021

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins - values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M5 35 661
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis	) M5ter
Déficits imputés			J9 1 547
Déficits reportables			M6 34 114
Déficits nés au titre de l'exercice			H8
Total des déficits restant à reporter			H9 34 114

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-bis-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter Col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	à 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-Not-SD et la notice 2032-SD

TABLEAU D AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise <u>SARL LETTRING</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-29 996				ZD	-29 996								
	Prélèvements sur les réserves	ØE					ZE									
							ZF									
							ZG									
	TOTAL I	ØF	-29 996				ZH	-29 996								
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :								
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7		YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS									
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ									
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	5 752								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	11 447								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	17 199								
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	764								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	722								
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						YX	1 486								
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	20 447								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	2 324								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021)						ØB	63 268								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%								
	- Numéro de centre agréé *		XP					ZR								
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)															
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	3 4 7 9 8 4 2 5 4 0 0 0 5 7								

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL LETTRING

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦		⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL LETTRING

Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'IS
- 2 Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5 6
	À 19 % ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice 3	À 15 % ou 19 % 4		
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

Néant * ☐

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cession d'immobilisations									
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions			
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EА		A7		EB	EC
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF	EG
TOTAL plus-values (BS – А8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9			
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %			B7					B6		
TOTAL plus-values (3) (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %					B5					B4
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19%										
Plus-values à 19 % (art. 210 F , 208 C et 219-IV du CGI)					B3					

51/58

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SARL LETTRING

N° SIRET : 52458511400027

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Néant * ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieures : 1- (2+3)+4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	1 547
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	1 547

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale)

1

Dénomination de la société mère :									SAS LETTRING SERVICE													
SIREN de la société mère :									3	4	7	9	8	4	2	5	4	0	0	0	5	7
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :									SARL LETTRING													
SIREN de la société intégrée :									5	2	4	5	8	5	1	1	4	0	0	0	2	7
Exercice ouvert le :		0	1	0	1	2	0	2	1	clos le :		3	1	1	2	2	0	2	1			
A - RESULTAT D'ENSEMBLE									Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble								
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²														MB								
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)									MC						MD							
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)									MI													
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)									ML						MO							
TOTAL									MP						MQ							

B – PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

¹ La société mère devra numéroté ces tableaux 2058-PAP-SD.

² Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL LETTRING				Néant ☒ *			
I							
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II							
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
①	②	donnant lieu à complément d'impôt	③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	④	⑤	

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL LETTRING															Néant ☐ *					
Exercice ouvert le : 01/01/2021															et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																				
Effectif moyen du personnel * :															YP		2			
Dont apprentis															YF					
Dont handicapés															YG					
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT					
TOTAL 1															OX					
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE					
Subventions d'exploitation reçues															OF					
Variation positive des stocks															OD					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT					
TOTAL 2															OM					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																				
Achats															ON					
Variation négative des stocks															OQ					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY					
TOTAL 3															OJ					
IV - Valeur ajoutée produite																				
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)															OG					
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.															SA					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																				
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre															EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															HX					
Période de référence															GY		GZ			
Date de cessation															HR					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2022



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

5 2 4 5 8 5 1 1 4 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL LETTRING

ADRESSE (voie)

1 av de l'Europe

CODE POSTAL

69150

VILLE

Decines Charpieu

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

9500

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

LETTRING SERVICE

N° SIREN (si société établie en France)

347984254

% de détention

95,0000

Nb de parts ou actions

9 500,00

Adresse :

N°

1

Voie

av de l'Europe

Code Postal

69150

Commune

DECINES-CHARPIEU

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET : 52458511400027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LETTRING

ADRESSE (voie) 1 av de l'Europe

CODE POSTAL 69150

VILLE Decines Charpieu

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

SAS LETTRING SERVICE

1 av de l'Europe

69150 DECINES-CHARPIEU

Exercice clos le : 31 décembre 2021

APE : 7311Z

SIRET : 34798425400057

MICHAL ALINE
8 RUE MALAKOFF

Tél :0476540561

38000 GRENOBLE

Fax :0476030931

SOMMAIRE

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Attestation	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat - suite	8
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
DETAIL DES COMPTES	28
Bilan Actif détaillé	29
Bilan Passif détaillé	31
Compte de résultat détaillé	33
ETATS DE GESTION	37
Soldes Intermédiaires de Gestion	38
IMPRIMES FISCAUX	39

ATTESTATION

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS LETTRING SERVICE

Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	2 494 778 €
Chiffre d'affaires	3 165 123 €
Résultat net comptable	30 396 €

Fait à GRENOBLE,
Le 25/05/2022.

Aline MICHAL,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				4		4
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	7 279	7 279				
Fonds commercial (1)	97 567		97 567		97 567	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				13		13
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	450 791	325 076	125 716		101 486	
Autres immobilisations corporelles	258 591	71 672	186 918		216 554	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				25		27
Participations	413 180	167 612	245 568		323 563	
Créances rattachées à des participations	290 008		290 008		240 489	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	90 116		90 116		90 116	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 607 532	571 639	1 035 893	42	1 069 775	44
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				11		8
Matières premières et autres appro	273 363		273 363		192 143	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				38		26
Clients (3)	383 151		383 151		368 046	
Clients douteux, litigieux (3)	36 861	30 718	6 143		10 632	
Clients factures à établir (3)	502 018		502 018		188 176	
Personnel et comptes rattachés (3)	588		588		239	
Créances fiscales et sociales (3)	31 633		31 633		31 871	
Débiteurs divers (3)	21 056		21 056		21 613	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				2		2
Actions propres						
Autres titres	50 000		50 000		50 000	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	157 499		157 499	6	441 167	18
Charges constatées d'avance (3)	33 434		33 434	1	38 002	2
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 489 603	30 718	1 458 885	58	1 341 889	56
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 097 135	602 357	2 494 778	100	2 411 664	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 63 335)	63 335	3	63 335	3
Primes d'émission, de fusion, d'apport	414 934	17	414 934	17
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		47		53
Réserve légale	6 873		4 265	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 170 791		1 271 245	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	30 396	1	52 154	2
SITUATION NETTE	1 686 328	68	1 805 932	75
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 686 328	68	1 805 932	75
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	140 789	6	71 496	3
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	25		1 241	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	205 286	8	156 242	6
Fournisseurs, factures non parvenues	144 777	6	143 536	6
Dettes fiscales et sociales	315 651	13	232 049	10
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 000		1 000	
Autres dettes	922		168	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	808 450	32	605 731	25
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 494 778	100	2 411 664	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

80 895

727 555

30 769

574 962

COMPTES DE RÉSULTAT

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	3 165 123	100	2 256 936	100	908 186	40
Montant net du chiffre d'affaires	3 165 123	100	2 256 936	100	908 186	40
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 667				2 667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 780		1 579		201	13
Autres produits	41 432	1	39		41 393	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 211 001	101	2 258 554	100	952 447	42
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 506 949	48	777 324	34	729 625	94
Variation de stocks	-81 220	-3	-32 949	-1	-48 271	-147
Autres achats et charges externes	960 956	30	861 922	38	99 035	11
Impôts, taxes et versements assimilés	31 430	1	24 502	1	6 927	28
Salaires et traitements	441 718	14	484 501	21	-42 783	-9
Charges sociales	151 195	5	174 413	8	-23 218	-13
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	85 680	3	72 977	3	12 703	17
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	5 937		9 480		-3 543	-37
Dotations aux provisions						
Autres charges	40 876	1	32		40 844	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 143 520	99	2 372 202	105	771 318	33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	67 481	2	-113 648	-5	181 129	159
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RÉSULTAT - SUITE

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	32 163	1	149 955	7	-117 792	-79
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	286		100 149	4	-99 863	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	32 449	1	250 104	11	-217 655	-87
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	77 995	2	51 617	2	26 378	51
Intérêts et charges assimilées (4)	1 733		616		1 117	181
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	79 728	3	52 233	2	27 495	53
RÉSULTAT FINANCIER	-47 279	-1	197 870	9	-245 149	-124
RÉSULTAT COURANT avant impôts	20 202	1	84 222	4	-64 020	-76
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	70				70	
Sur opérations en capital			45 707	2	-45 707	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	70		45 707	2	-45 637	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-70		-45 707	-2	45 637	100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-10 264		-13 639	-1	3 375	25
TOTAL DES PRODUITS	3 243 450	102	2 508 658	111	734 793	29
TOTAL DES CHARGES	3 213 054	102	2 456 504	109	756 551	31
Bénéfice ou Perte	30 396	1	52 154	2	-21 758	-42

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 2 494 778,14 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 30 395,89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/03/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a créé son groupe d'intégration fiscale LETTRING SERVICE à compter du 1^{er} janvier 2011.

En sa qualité de tête de groupe, elle s'est portée garante du paiement de l'impôt sur les sociétés pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Le groupe est constitué des sociétés suivantes :

- SAS LETTRING SERVICE (tête de groupe)
- SARL LETTRING
- SAS DEA
- SAS ABBD COMMUNICATION

La société a racheté 3 créances en date du 31 mars 2019 :

- Une créance de 6 414.31 euros rachetée pour un prix de 1 282.86 euros
- Une créance de 6 334.41 euros rachetée pour un prix de 1 266.88 euros
- Une créance de 56 872.35 euros rachetée pour un prix de 11 374.47 euros

Ces créances sont remboursables par échéances annuelles initialement jusqu'au 31/12/2024, mais prorogé jusqu'au 31/12/2027 en raison de la crise sanitaire liée au COVID.

Aucun encaissement n'est intervenu sur l'exercice 2021.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	1 à 5 ans
- Agencements	3 à 6 ans
- Matériel transport	1 à 3 ans
- Matériel bureau et info	1 à 8 ans
- Mobilier	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FONDS COMMERCIAL				
Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS ACHETE LE 3/9/1991	51 832			51 832
FONDS RECU EN APPORT 30/9/2019			45 735	45 735
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	51 832		45 735	97 567
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	97 567			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	104 847		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			371 853		78 938
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		223 705		1 335
		Matériel de transport		6 603		
		Matériel de bureau & mobilier informatique		26 947		
	Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				629 108		80 273
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			413 180		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			90 116		
TOTAL				503 295		
TOTAL GENERAL				1 237 251		80 273

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			104 847	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					450 791	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				225 040	
		Matériel de transport				6 603	
		Mat. bureau, inform., mobilier				26 947	
	Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL					709 382		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				413 180		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				90 116		
TOTAL					503 295		
TOTAL GENERAL					1 317 524		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		7 279			7 279
TOTAL		7 279			7 279
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		270 367	54 709		325 076
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	13 599	27 902		41 501
	Matériel de transport	6 603			6 603
	Mat. bureau et informatiq., mob.	20 499	3 068		23 568
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		311 068	85 680		396 748
TOTAL GENERAL		318 348	85 680		404 027

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	89 617	77 995		167 612
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
Provisions pour dépréciation	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	25 176	5 937	395	30 718
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		114 793	83 932	395	198 330
TOTAL GÉNÉRAL		114 793	83 932	395	198 330
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		5 937	395	
	- financières		77 995		
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	723 939	310 001	107 511	306 427
Autres immobs corporelles	11 380	6 962	2 845	1 573
Immobilisations en cours				
TOTAL	735 319	316 963	110 356	308 000

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	327 281	130 925	458 206
Autres immobs. corporelles	11 785	6 297	18 081
Immobilisations en cours			
TOTAL	339 065	137 222	476 288

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	129 445	186 629		316 074		7 239		7 239
Autres immobs. corpor.	6 297	1 386		7 683				
Immobilisations en cours								
TOTAL	135 741	188 016		323 757		7 239		7 239

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
LETTRING SARL - 1 AV EUROPE 69150 DECINES CHARPIEUX - 524585114	10 000	25 065	95,00	9 500	9 500	49 452		107 789	1 137	
ABBD COMMUNICATION - 1 AV EUROPE 69150 DECINES CHARPIEUX - 527938013	40 000	7 366	99,93	39 970	39 970	1 415		424 022	3 639	
DEA COMMUNICATION - 1 AV EUROPE 69150 DECINES CHARPIEUX - 798404760	10 000	237 398	99,93	195 098	195 098	52 078		3 133 174	23 579	32 163
BDG INVEST - 1 AV EUROPE 69150 DECINES CHARPIEUX - 391928702	247 280	-118 096	60,37	167 612				8 322	-119 410	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
SCI DEA IMMO - -	10 000	-86 960	10,00	1 000	1 000	187 063		200 273	62 261	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au § A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au § A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	290 008		290 008
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	90 116		90 116
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	36 861	36 861	
	Autres créances clients	885 170	885 170	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	588	588	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	667	667	
	Impôts sur les bénéfices	351	351	
	Etat & autres coll. publiques	30 615	30 615	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	21 056	21 056	
	Charges constatées d'avance	33 434	33 434	
TOTAUX		1 388 865	1 008 741	380 124
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	33 434
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	33 434

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	502 018
Autres créances	11 667
Disponibilités	135
TOTAL	513 820

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	126 669,00	0,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	126 669,00	0,50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	79	79		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	140 710	59 815	80 895	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		350 063	350 063		
Personnel & comptes rattachés		38 188	38 188		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		82 077	82 077		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	191 156	191 156		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	4 229	4 229		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		1 000	1 000		
Groupe & associés (2)		25	25		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		922	922		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		808 450	727 555	80 895	

Renvois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	130 000
		Emprunts remboursés en cours d'exer.	64 041
	(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	79
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 777
Dettes fiscales et sociales	58 605
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	203 460

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La convention collective prévoit des indemnités de départ à la retraite.
Aucun accord n'a été signé à ce titre.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	2 216					2 216
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	323 757					323 757
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	325 973					325 973
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	325 973					325 973

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	17,00	17,00
Ingénieurs et cadres	4,00	4,00
Agents de maîtrise	3,00	3,00
Employés et techniciens	10,00	10,00
Ouvriers		

DETAIL DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/21	Valeurs nettes au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires				
LOGICIELS	7 279,40	7 279,40		
AMORT LOGICIELS	-7 279,40	-7 279,40		
Fonds commercial	97 567,38	97 567,38		
FONDS COMMERCIAL	97 567,38	97 567,38		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	125 715,55	101 485,88	24 229,67	23,87
MATERIEL ET OUTILLAGE	397 202,60	321 202,60	76 000,00	23,66
MATERIEL INDUSTRIEL	53 588,54	50 650,14	2 938,40	5,80
AMORT MATERIEL	-273 775,38	-221 601,06	-52 174,32	-23,54
AMORTISSEMENT MATERIEL	-51 300,21	-48 765,80	-2 534,41	-5,20
Autres immobilisations corporelles	186 918,46	216 554,34	-29 635,88	-13,69
INSTALL/AGENCEMENTS	11 356,50	11 356,50		
AAI AVENUE EUROPE	213 683,90	212 348,90	1 335,00	0,63
MATERIEL TRANSPORT	6 603,22	6 603,22		
MAT BUREAU ET INFO	26 421,59	26 421,59		
MOBILIER DE BUREAU	525,49	525,49		
AMORT AAI DIVERS	-3 588,98	-1 885,50	-1 703,48	-90,35
AMORT AAI AVENUE EUROPE	-37 912,39	-11 713,47	-26 198,92	-223,66
AMORT MAT TRANSPORT	-6 603,20	-6 603,20		
AMORT MAT BUREAU ET INFO	-23 042,18	-19 973,70	-3 068,48	-15,36
AMORT MOBILIER	-525,49	-525,49		
Immobilisations financières (2)				
Participations	245 567,50	323 562,50	-77 995,00	-24,11
PARTS LETTRING SARL	9 500,00	9 500,00		
PARTS AMB COMMUNICATION	39 970,00	39 970,00		
PARTS DEA COMMUNICATION	195 097,50	195 097,50		
PARTS DEA IMMO	1 000,00	1 000,00		
ACTIONS BDG INVEST	167 612,00	167 612,00		
PROV TITRES BDG INVEST	-167 612,00	-89 617,00	-77 995,00	-87,03
Créances rattachées à des participations	290 007,88	240 488,61	49 519,27	20,59
CRÉANCE LETTRING SARL	49 451,55	41 949,61	7 501,94	17,88
DEA IMMO CREANCE	187 063,33	184 900,00	2 163,33	1,17
CRÉANCE ABBD	1 415,00	103,00	1 312,00	
DEA COMMUNICATION CREANCES	52 078,00	13 536,00	38 542,00	284,74
Autres immobilisations financières	90 115,92	90 115,92		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	90 115,92	90 115,92		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 035 892,69	1 069 774,63	-33 881,94	-3,17
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	273 363,00	192 143,00	81 220,00	42,27
MATIERES PREMIERES	273 363,00	192 143,00	81 220,00	42,27
Créances (3)				
Clients (3)	383 151,48	368 046,05	15 105,43	4,10
Clients douteux, litigieux (3)	36 860,57	35 808,05	1 052,52	2,94
CLIENTS DOUTEUX	36 860,57	35 808,05	1 052,52	2,94
Provisions pour dépréciations des clients	-30 717,96	-25 175,94	-5 542,02	-22,01
PROV DEPRE CPTÉ CLIENTS	-30 717,96	-25 175,94	-5 542,02	-22,01
Clients Factures à établir (3)	502 018,42	188 176,46	313 841,96	166,78
Personnel et comptes rattachés (3)	587,59	239,00	348,59	145,85
Créances fiscales et sociales (3)	31 632,84	31 870,60	-237,76	-0,75
ORG SOC PRODUITS A RECEV	666,66	422,44	244,22	57,81
REMB ACTIVITE PARTIELLE A REC		2 453,76	-2 453,76	-100,00
ETAT IMPOT/BENEFICES	351,00	351,00		
TVA DÉD S/ENCAISST JANVIER 20%	3 902,97	1 844,64	2 058,33	111,58
TVA DÉD S/ENCAISST FÉVRIER 20%	148,75	421,49	-272,74	-64,71

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/21	Valeurs nettes au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
TVA DE S/ABS 20%		299,60	-299,60	-100,00
CREDIT TVA A REPORTER	2 153,00	2 153,00		
TVA S/FACT NON PARVENUE	24 410,46	23 896,67	513,79	2,15
TVA / AVOIRS A ETABLIR		28,00	-28,00	-100,00
Débiteurs divers (3)	21 056,37	21 612,91	-556,54	-2,58
FRS AVOIRS A OBTENIR	11 000,00	11 556,54	-556,54	-4,82
CESSION DE PRODUITS	10 056,37	10 056,37		
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	50 000,00	50 000,00		
CAT LCL	50 000,00	50 000,00		
Disponibilités	157 499,01	441 167,15	-283 668,14	-64,30
CHEQUE EN PORTEFEUILLE	558,00		558,00	
BANQUE 1		60,00	-60,00	-100,00
B POP AURA	58 192,74		58 192,74	
LCL - CREDIT LYONNAIS		107 866,94	-107 866,94	-100,00
LCL NOUVEAU	54 037,98	247 609,36	-193 571,38	-78,18
BANQUE RHONE ALPES	44 560,29	85 541,85	-40 981,56	-47,91
INTERETS A RECEVOIR	135,00	74,00	61,00	82,43
CAISSE EN MONNAIE NATIONALE	15,00	15,00		
Charges constatées d'avance (3)	33 434,13	38 001,59	-4 567,46	-12,02
CHARGES CONST AVANCE	33 434,13	38 001,59	-4 567,46	-12,02
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 458 885,45	1 341 888,87	116 996,58	8,72
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 494 778,14	2 411 663,50	83 114,64	3,45

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 63 334,50)	63 334,50	63 334,50		
CAPITAL	63 334,50	63 334,50		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	414 933,68	414 933,68		
PRIMES D'EMISSION	414 933,68	414 933,68		
Réserves				
Réserve légale	6 873,00	4 265,00	2 608,00	61,15
RESERVE LEGALE	6 873,00	4 265,00	2 608,00	61,15
Autres réserves	1 170 791,11	1 271 245,15	-100 454,04	-7,90
AUTRES RESERVES	1 170 791,11	1 271 245,15	-100 454,04	-7,90
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	30 395,89	52 153,96	-21 758,07	-41,72
SITUATION NETTE	1 686 328,18	1 805 932,29	-119 604,11	-6,62
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 686 328,18	1 805 932,29	-119 604,11	-6,62
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	140 788,71	71 495,64	69 293,07	96,92
PRET BRA FOGEPACK ZUND-FOTOBA	20 619,77	47 933,04	-27 313,27	-56,98
PRET LCL - EPS / PIXEL TECH	13 463,75	23 503,99	-10 040,24	-42,72
PRET BPOP TRAVAUX AMENAGEMENTS	106 626,43		106 626,43	
INTERETS COURUS	78,76	58,61	20,15	34,38
Groupe et associés	25,31	1 241,16	-1 215,85	-97,96
C/C DAMIEN BERJON	3,31	1 219,16	-1 215,85	-99,73
C/CT BERNARD DUCARRE	11,00	11,00		
C/C ERIC DUCARRE	11,00	11,00		
Fournisseurs	205 286,09	156 241,55	49 044,54	31,39
Fournisseurs, factures non parvenues	144 777,09	143 536,26	1 240,83	0,86
Dettes fiscales et sociales	315 650,60	232 048,60	83 602,00	36,03
DETTES PROV./CONGES PAYES	38 188,00	33 557,00	4 631,00	13,80
URSSAF	57 655,05	58 375,02	-719,97	-1,23
PREVOY NC + C DEXIA	1 003,70	997,52	6,18	0,62
GROUPE MORNAY	3 369,30	3 387,14	-17,84	-0,53
MUTUELLE CADRE DEXIA	2 258,37	2 168,91	89,46	4,12
MUTUELLE AMELLIS NC	744,48	868,08	-123,60	-14,24
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	15 275,00	13 422,00	1 853,00	13,81
AUTRES CHARGES A PAYER	1 771,52	1 771,52		
PRELEVEMENTS A LA SOURCE	858,90	786,16	72,74	9,25
TVA A PAYER	38 088,00	19 966,00	18 122,00	90,76
TVA COLLECTEE 19.6%	109,69	148,40	-38,71	-26,08
TVA COLL. À 20%	69 288,85	66 916,87	2 371,98	3,54
TVA / AVOIRS A RECEVOIR		92,76	-92,76	-100,00
TCA/FACTURES A ETABLIR	83 669,74	31 362,74	52 307,00	166,78
ETAT CHARGES A PAYER	3 370,00	3 370,00		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	1 000,00	1 000,00		
Autres dettes	922,16	168,00	754,16	448,90
CLIENTS - AUTRES AVOIRS		168,00	-168,00	-100,00
AUT CPTS DEBIT/CREDIT DIVERS	922,16		922,16	
TOTAL DETTES	808 449,96	605 731,21	202 718,75	33,47

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 494 778,14	2 411 663,50	83 114,64	3,45
(1) Dont à plus d'un an	80 894,84	30 769,42		
(1) Dont à moins d'un an	727 555,12	574 961,79		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	3 165 122,60	100,00	2 256 936,49	100,00	908 186,11	40,24
PRESTATIONS SERVICES 20	2 867 577,93	90,60	2 029 018,24	89,90	838 559,69	41,33
PRESTATIONS DE SERVICES ADMINI	279 348,68	8,83	211 738,12	9,38	67 610,56	31,93
PRESTATIONS DE SERVICES GENERA	450,00	0,01			450,00	
PRESTATIONS ADMINISTRATIVE AMB	14 840,81	0,47	11 699,74	0,52	3 141,07	26,85
VENTES EXPORT	1 380,00	0,04	125,00	0,01	1 255,00	
VENTES SUSPENSION TAXES			91,20		-91,20	-100,00
PORTS SOUMIS A TVA	1 525,18	0,05	4 264,19	0,19	-2 739,01	-64,23
Montant net du chiffre d'affaires	3 165 122,60	100,00	2 256 936,49	100,00	908 186,11	40,24
Subventions d'exploitation	2 666,64	0,08			2 666,64	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 666,64	0,08			2 666,64	
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	1 779,95	0,06	1 578,76	0,07	201,19	12,74
REPR./PROV.DEPR.ACT.CIRC.	394,95	0,01	98,76		296,19	299,91
TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	1 385,00	0,04	1 480,00	0,07	-95,00	-6,42
Autres produits	41 432,14	1,31	38,78		41 393,36	
PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	772,14	0,02	38,78		733,36	
MACHINE PLAQUEUSE -STAR LEASE	40 660,00	1,28			40 660,00	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 211 001,33	101,45	2 258 554,03	100,07	952 447,30	42,17
Charges d'exploitation						
Achats de mat. premières et autres appro.	1 506 949,19	47,61	777 323,91	34,44	729 625,28	93,86
ADHESIFS SDEC	30 507,15	0,96	59 412,90	2,63	-28 905,75	-48,65
ADHESIFS IDANIT	727 127,93	22,97	236 759,35	10,49	490 368,58	207,12
ADHESIFS MATAN	594,48	0,02			594,48	
PAPIER	6 353,08	0,20	782,85	0,03	5 570,23	711,53
PLAQUES PVC	169 211,75	5,35	93 614,72	4,15	75 597,03	80,75
BACHES GRAND FORMAT	103 938,02	3,28	86 178,37	3,82	17 759,65	20,61
APPLICATION TAPE	5 766,72	0,18	11 851,64	0,53	-6 084,92	-51,34
MATIERES PREMIERES DIVERS	146 210,26	4,62	118 483,32	5,25	27 726,94	23,40
ENCRES HP L360	16 385,67	0,52	4 133,00	0,18	12 252,67	296,46
ENCRES VUTEK	5 478,00	0,17	9 317,25	0,41	-3 839,25	-41,21
ACHATS NEGOCE	70 094,08	2,21	39 866,22	1,77	30 227,86	75,82
ENCRES HP LATEX 330	5 997,77	0,19	13 976,00	0,62	-7 978,23	-57,09
ENCRES SWISSQPRINT	65 110,00	2,06	30 540,00	1,35	34 570,00	113,20
VERNIS BÜRKLE	14 558,64	0,46	242,60	0,01	14 316,04	
ENCRES EPSON	19 090,00	0,60	26 648,00	1,18	-7 558,00	-28,36
ENCRES PIXEL THECH	6 265,00	0,20	3 880,00	0,17	2 385,00	61,47
ENCRE SC60600L	48 294,50	1,53			48 294,50	
OUTILS DÉCOUPE / FRAISAGE	12 709,42	0,40	11 782,75	0,52	926,67	7,86
CONSOMMABLES MACHINES	12 819,21	0,41	5 168,82	0,23	7 650,39	148,01
EMBALLAGES	40 437,51	1,28	24 686,12	1,09	15 751,39	63,81
Variation de stocks	-81 220,00	-2,57	-32 949,00	-1,46	-48 271,00	-146,50
VARIATION STOCK	-81 220,00	-2,57	-32 949,00	-1,46	-48 271,00	-146,50
Autres achats et charges externes	960 956,25	30,36	861 921,66	38,19	99 034,59	11,49
SOUS TRAIT SERIGRAPHIE	75 675,32	2,39	2 250,00	0,10	73 425,32	
SOUS TRAIT NUMERIQUE			79,00		-79,00	-100,00
SOUS TRAIT FACONNAGE	17 049,55	0,54	24 535,92	1,09	-7 486,37	-30,51
SOUS TRAITSUBLIMATION	1 116,00	0,04	1 818,24	0,08	-702,24	-38,62
SOUS TRAIT POSE	32 921,11	1,04	28 219,55	1,25	4 701,56	16,66
SOUS TRAIT DIVERSE	6 388,99	0,20	3 854,41	0,17	2 534,58	65,76
SOUS TRAITANCE TRANSPORT	56 800,63	1,79	52 462,35	2,32	4 338,28	8,27
SOUS TRAITANCE LOCATION NACELL	1 222,11	0,04	652,28	0,03	569,83	87,36
GAZ	3 532,14	0,11	17 383,92	0,77	-13 851,78	-79,68
EAU	300,00	0,01	855,57	0,04	-555,57	-64,94
EDF DECINES	17 683,08	0,56	18 290,08	0,81	-607,00	-3,32
CARBURANT SOCIETES	3 371,64	0,11	2 961,54	0,13	410,10	13,85
FOURN ENTR-PETIT EQUIP	2 088,50	0,07			2 088,50	
PIECES DETACHEES	635,20	0,02			635,20	

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
PIÈCES ZUND			3 941,64	0,17	-3 941,64	-100,00
PAPETERIE	6 230,74	0,20	6 394,44	0,28	-163,70	-2,56
FOURNITURES INFO	1 241,67	0,04	1 065,75	0,05	175,92	16,51
FOURNITURE ATELIER	5 565,64	0,18	11 056,18	0,49	-5 490,54	-49,66
FOURNITURES DIVERSES	22,95		889,37	0,04	-866,42	-97,42
CRÉDIT BAIL COPIEUR SHARP	1 332,00	0,04	1 332,00	0,06		
CRÉDIT BAIL PEUGEOT 208 ANNE	3 326,88	0,11	3 344,76	0,15	-17,88	-0,53
CRÉDIT BAIL PEUGEOT 208	2 970,00	0,09	1 421,13	0,06	1 548,87	108,99
TABLE DECOUPE - FOGEPACK			8 087,07	0,36	-8 087,07	-100,00
XEROX FINACIAL COPIEUR	1 913,59	0,06	1 974,40	0,09	-60,81	-3,08
CB IMPRIMANTE SWISSQPRINT	64 743,72	2,05	32 435,91	1,44	32 307,81	99,61
CRÉDIT BAIL EPS - MDC	16 008,24	0,51	8 004,12	0,35	8 004,12	100,00
CRÉDIT BAIL PLAQUEUSE DE CHANT	4 854,12	0,15	2 374,87	0,11	2 479,25	104,40
CREDIT BAIL MISS/MANUT/BIESSE/	43 344,84	1,37	21 672,42	0,96	21 672,42	100,00
CRÉDIT BAIL PIXZL TECH - SURCO	16 855,89	0,53			16 855,89	
LOCATION MATERIEL			3 635,71	0,16	-3 635,71	-100,00
LOCATION VEHICULES	596,77	0,02	1 043,50	0,05	-446,73	-42,81
LOCATION MACHINE CB	196,80	0,01	166,80	0,01	30,00	17,99
LOCATION DECINES	180 082,71	5,69	199 167,41	8,82	-19 084,70	-9,58
LOCATION SECAP	430,64	0,01	408,64	0,02	22,00	5,38
LOCATION GERBEUR STILL			376,22	0,02	-376,22	-100,00
CHARGES LOCATIVES	20 190,00	0,64	28 936,87	1,28	-8 746,87	-30,23
ENTRETIEN ET REPARATION	3 598,88	0,11	5 845,13	0,26	-2 246,25	-38,43
EVACUATION DECHETS	14 374,90	0,45	17 528,30	0,78	-3 153,40	-17,99
ENTRETIEN LOCAUX	7 034,00	0,22	7 671,00	0,34	-637,00	-8,30
ENT MAT TRANSPORT COMM	844,22	0,03	2 450,26	0,11	-1 606,04	-65,55
ENTRETIEN MACHINE	8 475,59	0,27	23 269,70	1,03	-14 794,11	-63,58
ENTRETIEN CHAUFFAGE			679,27	0,03	-679,27	-100,00
MAINTENANCE INFO	19 894,78	0,63	20 298,57	0,90	-403,79	-1,99
MAINTENANCE VUTEK	24 554,96	0,78	23 818,45	1,06	736,51	3,09
MAINTENANCE FOGEPACK	3 527,05	0,11	3 430,00	0,15	97,05	2,83
MAINTENANCE TÉLÉPHONIE	817,80	0,03	817,80	0,04		
MAINTNRNANCE CHARIOT ELÉVATEUR	389,95	0,01	389,95	0,02		
MAINTENANCE EPSON	5 756,93	0,18	2 467,74	0,11	3 289,19	133,29
MAINTENANCE RENTOKIL	1 001,43	0,03	769,37	0,03	232,06	30,16
MAINTENANCE FONTAINE À EAU			90,00		-90,00	-100,00
ASSURANCES	27 870,61	0,88	33 061,16	1,46	-5 190,55	-15,70
ASSURANCE CREDIT BAIL	60,81				60,81	
DOCUMENTATION			179,00	0,01	-179,00	-100,00
DOCUMENTATION GENERALE	1 385,00	0,04	950,00	0,04	435,00	45,79
PERSONNEL EXT A L'ENTREPRISE	4 500,00	0,14			4 500,00	
PERSONNEL INTERIMAIRE	34 224,72	1,08	1 896,78	0,08	32 327,94	
PERSONNEL DÉTACHÉ OU PRÊTÉ À L	107 788,50	3,41	102 236,00	4,53	5 552,50	5,43
HON EXPERT COMPTABLE	7 517,50	0,24	7 432,00	0,33	85,50	1,15
HONORAIRES CAC	6 398,00	0,20	10 157,48	0,45	-3 759,48	-37,01
HON AVOCAT JURIDIQUES	12 201,00	0,39	25 506,09	1,13	-13 305,09	-52,16
HONO AGENTS COMMERCIAUX	440,00	0,01			440,00	
FRAIS ACTE/CONTENTIEUX	741,51	0,02	3 064,52	0,14	-2 323,01	-75,80
INPACT	3 854,50	0,12	5 125,79	0,23	-1 271,29	-24,80
ANNONCES INSERTIONS	1 587,00	0,05	1 284,53	0,06	302,47	23,55
CATALOGUES ET IMPRIMES	200,00	0,01			200,00	
POURBOIRES ET DONS	30,00				30,00	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	275,04	0,01	232,75	0,01	42,29	18,17
FD BERJON DAMIEN	16 082,69	0,51	14 752,86	0,65	1 329,83	9,01
FD DUCARRE ERIC	16 503,73	0,52	17 633,24	0,78	-1 129,51	-6,41
NDF LAFARGUE JULIEN	3 783,96	0,12	2 606,07	0,12	1 177,89	45,20
RECEPTIONS BERJON D	3 328,34	0,11	4 313,11	0,19	-984,77	-22,83
RECEPTION DUCARRE ERIC	5 425,69	0,17	5 835,89	0,26	-410,20	-7,03
AFFRANCHIS AFFACTURAGE	1 459,68	0,05	2 396,00	0,11	-936,32	-39,08
TELEPHONE-TELECOPIES	15 010,23	0,47	15 654,05	0,69	-643,82	-4,11
INTERNET			348,96	0,02	-348,96	-100,00
SERVICES BANCAIRES ET ASS	9 375,78	0,30	5 320,79	0,24	4 054,99	76,21
INTERETS DEBITEURS			1 316,98	0,06	-1 316,98	-100,00
FRAIS RECRUTEMENT DE PERSONNEL	1 950,00	0,06			1 950,00	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Impôts, taxes et versements assimilés	31 429,73	0,99	24 502,36	1,09	6 927,37	28,27
FORMATION CONTINUE	5 999,07	0,19	6 021,65	0,27	-22,58	-0,37
TAXE APPRENTISSAGE	2 570,46	0,08	3 465,88	0,15	-895,42	-25,84
TAXE PROFESSIONNELLE	22 195,00	0,70	14 117,00	0,63	8 078,00	57,22
VIGNETTES			233,43	0,01	-233,43	-100,00
TAXES DIVERSES	665,20	0,02	664,40	0,03	0,80	0,12
Salaires et traitements	441 717,80	13,96	484 500,92	21,47	-42 783,12	-8,83
SALAIRES	359 591,36	11,36	435 563,92	19,30	-75 972,56	-17,44
HEURES SUP	43 911,71	1,39	34 175,04	1,51	9 736,67	28,49
ABS. ACT. PARTIELLE	-780,76	-0,02	-59 879,35	-2,65	59 098,59	98,70
CONGES PAYES	35 790,06	1,13	42 927,55	1,90	-7 137,49	-16,63
INDEMNITE DE TRANSPORT	175,00	0,01			175,00	
INDEM ACTIVITE PARTIELLE	3 030,43	0,10	14 088,99	0,62	-11 058,56	-78,49
INDEMNITE LICENCIEMENT			17 624,77	0,78	-17 624,77	-100,00
Charges sociales	151 194,54	4,78	174 412,65	7,73	-23 218,11	-13,31
URSSAF	99 664,73	3,15	101 843,02	4,51	-2 178,29	-2,14
GROUPE MORNAY	26 134,14	0,83	27 134,65	1,20	-1 000,51	-3,69
MUTUELLE C DEXIA	5 420,16	0,17	6 361,96	0,28	-941,80	-14,80
MUTUELLE AMELLIS NC	1 613,04	0,05	2 137,77	0,09	-524,73	-24,55
ASSEDIC	13 929,13	0,44	44 996,91	1,99	-31 067,78	-69,04
CHARGES SOC/CP	1 853,00	0,06	-3 536,00	-0,16	5 389,00	152,40
PREVOY NC + C DEXIA	2 953,10	0,09	3 297,52	0,15	-344,42	-10,44
MEDECINE TRAVAIL	1 217,00	0,04	1 485,00	0,07	-268,00	-18,05
AURES CHARGES DE PERSONNEL			1 307,97	0,06	-1 307,97	-100,00
REMB ACTICITE PARTIELLE	-1 589,76	-0,05	-10 616,15	-0,47	9 026,39	85,03
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	85 679,61	2,71	72 976,87	3,23	12 702,74	17,41
DOT AMORT S/IMMO INCORP+CORP.			840,22	0,04	-840,22	-100,00
DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	85 679,61	2,71	72 136,65	3,20	13 542,96	18,77
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	5 936,97	0,19	9 480,00	0,42	-3 543,03	-37,37
DOT.PROV.DEPR.ACTIFS CIRC	5 936,97	0,19	9 480,00	0,42	-3 543,03	-37,37
Autres charges	40 876,15	1,29	32,46		40 843,69	
PERTES/CREANCES IRRECOUVR	197,53	0,01			197,53	
CHARGES DIV.GEST.COURANTE	18,62		32,46		-13,84	-42,64
MACHINE PLAQUEUSE - STAR LEASE	40 660,00	1,28			40 660,00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 143 520,24	99,32	2 372 201,83	105,11	771 318,41	32,51
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	67 481,09	2,13	-113 647,80	-5,04	181 128,89	159,38
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
De participation	32 163,33	1,02	149 955,00	6,64	-117 791,67	-78,55
REVENUS TITRES PARTICIPATIONS	32 163,33	1,02	149 955,00	6,64	-117 791,67	-78,55
Autres intérêts et produits assimilés	285,59	0,01	100 148,59	4,44	-99 863,00	-99,71
REVENU VMP	285,59	0,01	148,59	0,01	137,00	92,20
AUTRES PRODUITS FINANCIERS			100 000,00	4,43	-100 000,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	32 448,92	1,03	250 103,59	11,08	-217 654,67	-87,03
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	77 995,00	2,46	51 617,00	1,63	26 378,00	51,10
DOT.PROV.DEPREC.ELTS FIN.	77 995,00	2,46	51 617,00	1,63	26 378,00	51,10
Intérêts et charges assimilées	1 733,12	0,05	616,47	0,02	1 116,65	181,14
INT BANC/ARRETE CPTÉ	0,02				0,02	
INTERETS BNP - MACHINE ROLAND			-22,70		22,70	100,00
INTERETS PRET BRA	253,62	0,01	203,44	0,01	50,18	24,67
INTERETS PRET B POP	1 094,18	0,03			1 094,18	
INTERETS LCL	76,07		190,28	0,01	-114,21	-60,02

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉS

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
ESCOMPTE ACCORDES	309,23	0,01	245,45	0,01	63,78	25,98
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	79 728,12	2,52	52 233,47	1,65	27 494,65	52,64
RÉSULTAT FINANCIER	-47 279,20	-1,49	197 870,12	8,77	-245 149,32	-123,89
RÉSULTAT COURANT	20 201,89	0,64	84 222,32	3,73	-64 020,43	-76,01
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	70,00				70,00	
AMENDES NON DEDUCTIBLES	70,00				70,00	
Sur opérations en capital			45 707,36	2,03	-45 707,36	-100,00
VAL.ELEM.CEDES IMMO.CORP.			3 166,78	0,14	-3 166,78	-100,00
VAL.ELEM.CEDES IMMO.FINANCIER.			2 000,00	0,09	-2 000,00	-100,00
CHARGES EXCEPT DIVERSES			40 540,58	1,80	-40 540,58	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	70,00		45 707,36	2,03	-45 637,36	-99,85
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-70,00		-45 707,36	-2,03	45 637,36	99,85
Impôt sur les bénéfices	-10 264,00	-0,32	-13 639,00	-0,60	3 375,00	24,75
ECONOMIE IS INT.FISCALE	-10 264,00	-0,32			-10 264,00	
INTEGRATION FISCALE-PRODUITS			-13 639,00	-0,60	13 639,00	100,00
TOTAL DES PRODUITS	3 243 450,25	102,47	2 508 657,62	111,15	734 792,63	29,29
TOTAL DES CHARGES	3 213 054,36	101,51	2 456 503,66	108,84	756 550,70	30,80
Bénéfice ou Perte	30 395,89	0,96	52 153,96	2,31	-21 758,07	-41,72

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SAS LETTRING SERVICE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Du 01/01/20 Au 31/12/20	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 165 123	100	2 256 936	100	908 186	40
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	3 165 123	100	2 256 936	100	908 186	40
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	3 165 123	100	2 256 936	100	908 186	40
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	3 165 123	100	2 256 936	100	908 186	40
- Matières premières	1 425 729	45	744 375	33	681 354	92
- Sous-traitance (directe)	191 174	6	113 872	5	77 302	68
MARGE DE PRODUCTION	1 548 220	49	1 398 690	62	149 530	11
MARGE BRUTE TOTALE	1 548 220	49	1 398 690	62	149 530	11
- Autres achats	40 672	1	62 838	3	-22 167	-35
- Charges externes	729 111	23	685 211	30	43 900	6
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	778 437	25	650 640	29	127 797	20
Subventions d'exploitation	2 667				2 667	
- Impôts, taxes et versements assimilés	31 430	1	24 502	1	6 927	28
- Salaires et traitements	441 718	14	484 501	21	-42 783	-9
- Charges sociales	151 195	5	174 413	8	-23 218	-13
Total	-621 675	-20	-683 416	-30	61 741	9
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	156 762	5	-32 776	-1	189 538	578
Reprises sur dép., prov., amortis	395		99		296	300
+ Transferts de charges d'exploitation	1 385		1 480		-95	-6
+ Autres produits d'exploitation	41 432	1	39		41 393	
- Dotations amort. et dépréciations	91 617	3	82 457	4	9 160	11
- Autres charges d'exploitation	40 876	1	32		40 844	
Total	-89 281	-3	-80 872	-4	-8 409	-10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	67 481	2	-113 648	-5	181 129	159
Opérations en commun						
+ Produits financiers	32 449	1	250 104	11	-217 655	-87
- Charges financières	79 728	3	52 233	2	27 495	53
Total	-47 279	-1	197 870	9	-245 149	-124
RÉSULTAT COURANT	20 202	1	84 222	4	-64 020	-76
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)	70		45 707	2	-45 637	-100
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	-10 264		-13 639	-1	3 375	25
Total	10 194		-32 068	-1	42 262	132
RÉSULTAT EXERCICE	30 396	1	52 154	2	-21 758	-42

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

5 167

-5 167

-100

IMPRIMES FISCAUX



ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)				payées par la société elle-même				a						payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)														c							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées														d							
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)														e							
														f							
														g							
														h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)														i							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI														j							
Montant des revenus répartis (5)														Total (a à h)							
I										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.															
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :													
								à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6									
1				2		3		4		5		6		7		8					
J										DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																					
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
K										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19 %											
														0%		15%		19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
										MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										MVLT réalisée au cours de l'exercice											
										MVLT restant à reporter											
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONTS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																					
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																					

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS



N° 15950 * 04

Formulaire obligatoire (article 223 A à U du Code général des impôts)

2022

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS LETTRING SERVICES

Néant ☐ *

N° SIRET : 3 4 7 9 8 4 2 5 4 0 0 0 5 7

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058-A-SD)

I-REINTEGRATIONS		E 1	30 396
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)		E 2	74 027
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI		E 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD		Z 7	
TOTAL I		E 3	104 423
II-DEDUCTIONS		E 4	
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058-A-SD)		E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)		E 5	29 354
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	EY	
	• imposées au taux de 15 %	E 6	
	• imposées au taux de 0 %	EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	
III. RESULTAT FISCAL		F 1	29 354
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	75 069
	Déficit (II-I)	F 3	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058-B-bis) *		F 6	75 069
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	
	Déficit	F 9	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SARL LETTRING

Néant ☐ *

N° SIRET : 52458511400027

Exercice ouvert le : 01/01/2021 clos le : 31/12/2021

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058-A-SD)

I-REINTEGRATIONS		E 1	1 137
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)		E 2	410
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI		E 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD		Z 7	
TOTAL I		E 3	1 547
II-DEDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058-A-SD)	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)		E 4	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	E 5	
	• imposées au taux de 15 %	EY	
	• imposées au taux de 0 %	E 6	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	EZ	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E 7	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	E8	
TOTAL II		I9	
III. RESULTAT FISCAL		F 1	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	1 547
	Déficit (II-I)	F 3	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058-B-bis) *		F 6	1 547
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	
	Déficit	F 9	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ
ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS DEA COMMUNICATION Néant ☐ *

N° SIRET : 7 9 8 4 0 4 7 6 0 0 0 0 2 6

Exercice ouvert le : 01/01/2021 clos le : 31/12/2021

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058-A-SD)

I-REINTEGRATIONS			E 1	23 579
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)			E 2	8 656
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD			Z 7	
TOTAL I			E 3	32 235
II-DEDUCTIONS			Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058-A-SD)	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)			E 4	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E 5	
	• imposées au taux de 15 %		EY	
	• imposées au taux de 0 %		E 6	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		EZ	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 7	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (210 F, 208 C et 219-IV du CGI)		E 8	
TOTAL II			I 9	
III. RESULTAT FISCAL			F 1	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	32 235	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058-B-bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	32 235	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS LETTRING SERVICES

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2021
clos le : 31/12/2021

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins - values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	1 236 466
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) ((Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	75 069
Déficits reportables	M6	1 161 397
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	1 161 397

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-bis-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter Col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 15 %	À 19 %	à 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-Not-SD et la notice 2032-SD

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SARL LETTRING

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2021
clos le : 31/12/2021

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins - values à long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M5 35 661
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis	) M5ter
Déficits imputés			J9 1 547
Déficits reportables			M6 34 114
Déficits nés au titre de l'exercice			H8
Total des déficits restant à reporter			H9 34 114

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-bis-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter Col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	à 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-Not-SD et la notice 2032-SD

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS ABBD

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2021
clos le : 31/12/2021

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins - values à long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	39 095
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) ((Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	4 951
Déficits reportables	M6	34 144
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	34 144

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-bis-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter Col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 15 %	À 19 %	à 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-Not-SD et la notice 2032-SD

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS DEA COMMUNICATION

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01/01/2021
clos le : 31/12/2021

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins - values à long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) ((Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-bis-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter Col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 15 %	À 19 %	à 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-Not-SD et la notice 2032-SD

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société : SAS LETTRING SERVICES

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2021
clos le : 31/12/2021

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins - values à long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	1 679 710
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG-SD) *	KD	113 802
Déficits reportables (différence KC - KD)	KE	1 565 908
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG-SD)	JC	
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	1 565 908

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6 7
		À 15 %	À 19 %	à 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1		2	3	4	5	6	
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

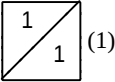
*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-NOT-SD et la notice 2032-SD

ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT ET CRÉANCES IMPUTABLES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SAS LETTRING SERVICES

N° SIRET : 347984254



Néant * ☒

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

SIREN et dénomination des sociétés 1	Crédit d'impôt recherche 2	CICE 3	Crédit d'impôt famille 4	Réduction d'impôts Mécénat d'entreprise (art. 238 bis du CGI) 5	Autres crédits (2) 6	Créances report en arrière des déficits antérieurs des filiales	
						Cédées à la mère 7	Utilisées par la mère 8
TOTAL							
	LA	LO	LI	LH	LC	LE	LF

Ventilation des crédits d'impôt

SIREN et dénomination des sociétés	Crédits reportables	Crédits non reportables et restituables	Crédits non reportables et non restituables
347984254 SAS LETTRING SERVICES			
524585114 SARL LETTRING			
527938013 SAS ABBD			
798404760 SAS DEA COMMUNICATION			
TOTAL			
	LK	LM	LN

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, utiliser un ou plusieurs tableaux n° 2508-CG-SD supplémentaires.

Dans ce cas, il convient de :

- numéroté chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;
- porter le nombre total de tableaux n° 2058 CG-SD souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes LA, LO, LC, LE, LF, LK, LM et LN.

(2) Indiquer sur la première ligne la nature du crédit d'impôt et sur la deuxième ligne le montant correspondant. Si une filiale dispose de plusieurs crédits d'impôts, la société mère remplit autant de lignes que de crédits d'impôts.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe :SAS LETTRING SERVICES

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble)

9

SIRET de la société intégrée : 34798425400057

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Néant * ☐

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD	75 069		
Produits de participations n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies du CGI) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble ⁽¹⁾ (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenues pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	75 069	CY	
BENEFICE (CX - CY) ou DEFICIT (CY - CX)	CZ	75 069	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cession d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %					B5						B4	
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19%												
Plus-values à 19 % (art. 210 F , 208 C et 219-IV du CGI)					B3							

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.)

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe :SAS ABBD

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble)

7

SIRET de la société intégrée : 52793801300010

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Néant * ☐

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	4 951	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participations n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies du CGI) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble ⁽¹⁾ (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenues pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	4 951	CY	
BENEFICE (CX - CY) ou DEFICIT (CY - CX)	CZ	4 951	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cession d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %					B5						B4	
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19%												
Plus-values à 19 % (art. 210 F , 208 C et 219-IV du CGI)					B3							

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.)

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe :SAS DEA COMMUNICATION

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble)

☐

SIRET de la société intégrée : 79840476000026

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Néant * ☐

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	32 235	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participations n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies du CGI) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble ⁽¹⁾ (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenues pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	32 235	CY	
BENEFICE (CX - CY) ou DEFICIT (CY - CX)	CZ	32 235	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cession d'immobilisations										
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions				
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9				
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %			B7						B6		
TOTAL plus-values (3) (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %					B5						B4
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19%											
Plus-values à 19 % (art. 210 F , 208 C et 219-IV du CGI)					B3						

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS-
VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT
D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : LETTRING SERVICES
SIRET de la société intégrée : 34798425400057

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☒
(Résultat d'ensemble)

Exercice ouvert le :01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Néant * ☐

A - RESULTAT					Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions		
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble					CA	38 733	CB		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)					CD	75 069			
Produits de participations n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)							CE		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)					CF		CG		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)					CH		CJ		
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies du CGI) pour des opérations intra-groupe					CL				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble ⁽¹⁾ (art.223 F alinéa 1 du CGI)					CM		CN		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprise correspondantes					DU		DV		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)					CP				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)					CR		CS		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe					CT				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées					CU				
Autres régularisations (à détailler)					CV		CW		
TOTAL					CX	113 802	CY		
BENEFICE (CX - CY) ou DEFICIT (CY - CX)					CZ	113 802	DA		
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cession d'immobilisations								
	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions			
	Taux de 19 % ⁽³⁾		Taux de 15 %		Taux de 0 %	Taux de 19 % ⁽³⁾		Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT		B9		C1	A1		C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5	A2		C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9	A3		DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY	A4		DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2	A5		D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6	A6		D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA	A7		EB	EC
SOUS TOTAL	BS		ED		EE	A8		EF	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR					A9			
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %			B7					B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %					B5				B4
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %									
Plus-values à 19 % (art. 210 F , 208 C et 219-IV du CGI)					B3				

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS LETTRING SERVICES

N° SIRET : 34798425400057

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Néant * ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieures : 1- (2+3)+4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ) 6		75 069
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10		
Réévaluations libres 11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13		75 069

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SARL LETTRING

N° SIRET : 52458511400027

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Néant * ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieures : 1- (2+3)+4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	1 547
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	1 547

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS ABBD

N° SIRET : 52793801300010

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Néant * ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieures : 1- (2+3)+4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	4 951
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	4 951

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS DEA COMMUNICATION

N° SIRET : 79840476000026

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Néant * ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieures : 1- (2+3)+4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	32 235
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	32 235

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
ET DES PLUS-VALUES A LONG TERME D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SAS LETTRING SERVICES

N° SIRET : 34798425400057

Exercice ouvert le : 01/01/2021

Clos le : 31/12/2021

Néant * ☐

I - RÉSULTAT FISCAL D'ENSEMBLE			
Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées		HV	6 830 128
Plus-values à 19 % (art. 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA et 219-IV du CGI)		HQ	
Quote-part de frais et charges appliquée au montant brut des plus-values et relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation neutralisées au titre d'un exercice ouvert avant 2019		HI	
Réintégration des charges financières (CGI, art. 223 B-6e alinéa)		HA	
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI		HF	
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe		HZ	
Déduction du résultat net d'ensemble de cession ou de concession de brevets et actifs assimilés imposé au taux de 10 %		HM	
Déduction des charges financières nettes en report (CGI, art. 223 B bis)		HJ	
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	HB	113 802
	Déficit	HC	
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble		HD	
Résultat net d'ensemble de cession, de concession ou de sous-concession imputé sur le déficit d'ensemble		HN	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		HE	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice *		HG	113 802
RESULTAT FISCAL	Bénéfice	HK	
	Déficit	HL	

II - PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE					
	19 %		15 %		0 %
imposables	IA		Z1		EM
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA - IE	IF		Z6		ER

(1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS



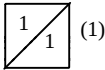
N° 15950 * 04

Formulaire obligatoire (article 223 A à U du code général des impôts)

2022

TABLEAU DE SYNTHÈSE DU RÉSULTAT ET DES PLUS OU MOINS-VALUES DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE À RETENIR POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)



Dénomination de la société mère : SAS LETTRING SERVICES

N° SIRET : 34798425400057

Exercice ouvert le : 01/01/2021

clos le : 31/12/2021

Si un tableau n° 2058 ES-SD est souscrit, cocher la case ☐

Nombre de sociétés intégrées

BD 4

Néant * ☐

Dénomination de la société fille AA puis N° SIRET AB	Bénéfice AC	Déficit AD	Autres plus- values à 19 % (210 F, 238 bis JA, 208 C et 219 IV du CGI) AK	Plus et moins- values à long terme à 19 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AF	Plus et moins- values à long terme à 15 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AE	Plus et moins- values à long terme à 0 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) EL
SAS LETTRING SERVICES 34798425400057	75 069					
SARL LETTRING 52458511400027	1 547					
SAS ABBD 52793801300010	4 951					
SAS DEA COMMUNICATION 79840476000026	32 235					
SOUS-TOTAL	BE 113 802	BF				
Résultat d'ensemble - Bénéfice (col. AC - AD en BA) - Déficit (col. AD - AC en BB)	BA 113 802	BB				
Autres plus-values à 19 % (total algébrique de la colonne AK en AL)			AL			
Plus-values et moins-values à long terme (total algébrique de la colonne AF en AG, AE en BC et EL en BG)				AG	BC	BG

(1) Lorsque le nombre de sociétés membres du groupe excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux n°2058 TS-SD supplémentaires.
Dans ce cas, il convient : – de numéroté chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;

– de porter le nombre total de tableaux n° 2058 TS-SD souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes AC et AD, ainsi que les montants à inscrire cases BA, BB, AG, BC et BG.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale)

1

Dénomination de la société mère :									LETTRING SERVICES													
SIREN de la société mère :									3	4	7	9	8	4	2	5	4	0	0	0	5	7
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :									SARL LETTRING													
SIREN de la société intégrée :									5	2	4	5	8	5	1	1	4	0	0	0	2	7
Exercice ouvert le :	0	1	0	1	2	0	2	1	clos le :		3	1	1	2	2	0	2	1				
A - RESULTAT D'ENSEMBLE									Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble								
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²														MB								
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)									MC						MD							
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)									MI													
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)									ML						MO							
TOTAL									MP						MQ							

B – PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

¹ La société mère devra numéroté ces tableaux 2058-PAP-SD.

² Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale)

1

Dénomination de la société mère :									LETTRING SERVICES													
SIREN de la société mère :									3	4	7	9	8	4	2	5	4	0	0	0	5	7
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :									SAS ABBD													
SIREN de la société intégrée :									5	2	7	9	3	8	0	1	3	0	0	0	1	0
Exercice ouvert le :	0	1	0	1	2	0	2	1	clos le :		3	1	1	2	2	0	2	1				
A - RESULTAT D'ENSEMBLE									Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble								
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²														MB								
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)									MC						MD							
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)									MI													
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)									ML						MO							
TOTAL									MP						MQ							

B – PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

¹ La société mère devra numéroté ces tableaux 2058-PAP-SD.

² Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS QUI
ONT CESSÉ D'ÊTRE MEMBRES DE CE GROUPE

(article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : SAS LETTRING SERVICES

N° SIREN de la société mère : 3 4 7 9 8 4 2 5 4 0 0 0 5 7

Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021

I-A : Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		1 er exercice d'entrée dans le groupe (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente (intégration horizontale)	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	3 4 7 9 8 4 2 5 4	Adresse		Non		
Forme juridique	SAS					
Dénomination	SAS LETTRING SERVICES					
Adresse	1 AV EUROPE 69150 DECINES CHARPIEUX					
Siren	5 2 4 5 8 5 1 1 4	Adresse		Non		
Forme juridique	SARL					
Dénomination	SARL LETTRING					
Adresse	1 AV EUROPE 69150 DECINES CHARPIEUX					
Siren	5 2 7 9 3 8 0 1 3	Adresse		Non		
Forme juridique	SAS					
Dénomination	SAS ABBD					
Adresse	26 AV DES VOSGES 67000 STRASBOURG					
Siren	7 9 8 4 0 4 7 6 0	Adresse		Non		
Forme juridique	SAS					
Dénomination	SAS DEA COMMUNICATION					
Adresse	1 AV EUROPE 69150 DECINES CHARPIEUX					

I-B : Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	Statut de l'entreprise (3)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
				Directe (2)	Indirecte (2)
Dénomination					
Adresse					

II A : Liste des sociétés résidentes qui ont cessé d'être membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	
Siren			
Forme juridique			
Dénomination			
Adresse			

II B : Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente ou des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	Statut antérieur de l'entreprise (3)
Dénomination			
Adresse			

- (1) Porter OUI dans la case si la société est entrée dans le groupe à l'ouverture de l'exercice liquidé. Dans le cas contraire, inscrire NON.
- (2) L'article 223 A du CGI précise que la détention de 95 % au moins du capital d'une société s'entend de la détention en pleine propriété de 95% au moins des droits à dividendes et de 95 % au moins des droits de vote, attachés aux titres émis par cette société. Lorsque ces taux ne sont pas identiques, la société indiquera le plus faible de ces deux taux
- (3) Préciser la mention : « société intermédiaire », « entité mère non résidente » ou « société étrangère »

**MISE À JOUR DE LA LISTE DES SOCIÉTÉS DU GROUPE
POUR L'EXERCICE SUIVANT**

(article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : SAS LETTRING SERVICES

N° SIREN de la société mère : 3 4 7 9 8 4 2 5 4

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022

I : Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale										Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		1 ^{er} exercice d'entrée dans le groupe (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente (intégration horizontale)	
													Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	3	4	7	9	8	4	2	5	4	Adresse		Non		
Forme juridique	SAS													
Dénomination	SAS LETTRING SERVICES													
Adresse	1 AV EUROPE 69150 DECINES CHARPIEUX													
Siren	5	2	4	5	8	5	1	1	4	Adresse		Non		
Forme juridique	SARL													
Dénomination	SARL LETTRING													
Adresse	1 AV EUROPE 69150 DECINES CHARPIEUX													
Siren	5	2	7	9	3	8	0	1	3	Adresse		Non		
Forme juridique	SAS													
Dénomination	SAS ABBD													
Adresse	26 AV DES VOSGES 67000 STRASBOURG													
Siren	7	9	8	4	0	4	7	6	0	Adresse		Non		
Forme juridique	SAS													
Dénomination	SAS DEA COMMUNICATION													
Adresse	1 AV EUROPE 69150 DECINES CHARPIEUX													

I-B : Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	Statut de l'entreprise (3)	Impôt étranger équivalent à l'impôt sur les sociétés auquel la société est soumise (4)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Dénomination						
Adresse						

II A : Liste des sociétés résidentes qui cessent d'être membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés										Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)	
Siren										Adresse	
Forme juridique											
Dénomination											
Adresse											

II B : Liste des sociétés qui cessent d'être des sociétés intermédiaires, entité mère non résidente ou des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	Statut antérieur de l'entreprise (3)
Dénomination			
Adresse			

(1) Porter OUI dans la case si la société est entrée dans le groupe à l'ouverture de l'exercice liquidé. Dans le cas contraire, inscrire NON.

(2) L'article 223 A du CGI précise que la détention de 95 % au moins du capital d'une société s'entend de la détention en pleine propriété de 95% au moins des droits à dividendes et de 95 % au moins des droits de vote, attachés aux titres émis par cette société. Lorsque ces taux ne sont pas identiques, la société indiquera le plus faible de ces deux taux.

(3) Préciser la mention : « société intermédiaire », « entité mère non résidente » ou « société étrangère ».

(4) Mentionner l'impôt équivalent à l'impôt sur les sociétés auquel la société intermédiaire ou étrangère, entité mère non résidente est soumise conformément au a ter du 1 de l'article 46 quater-O ZD de l'annexe III au CGI.



Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

Exercice ouvert le	01/01/21	et clos le	31/12/21	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
SAS LETTRING SERVICE 1 av de l'Europe 69150 DECINES-CHARPIEU					
SIRET 3 4 7 9 8 4 2 5 4 0 0 0 5 7				Mél : chrystele.marek@lettring.com	
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				01/01/11	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SAS LETTRING SERVICE 1 AV DE L'EUROPE 69150 DECINES				SIRET 3 4 7 9 8 4 2 5 4 0 0 0 5 7	

B ACTIVITE					
Activités exercées		Activités des agences de publicité			Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
---	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
Nom / Adresse					
N°					

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON					
Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 100C 2.00					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :	
MICHAL Aline 8 rue Malakoff 38000 GRENOBLE					
Tél : 0476540561				Tél :	
OGA/OMGA				Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 07/04/22 Lieu : DECINES	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire : PRESIDENT DAMIEN BERJON	
Signature					
Examen de conformité fiscale (ECF)				prestataire :	

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																													
Montant global brut des distributions (1)					payées par la société elle-même					a							payées par un établissement chargé du service des titres					b																	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)										c																													
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d																													
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)																				e																			
																				f																			
																				g																			
																				h																			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i																													
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j																													
Montant des revenus répartis (5)																				Total (a à h)																			
I										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																													
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																											
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :																									
														à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6																					
1										2		3		4		5		6		7		8																	
J										DIVERS																													
										* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																													
										* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																													
K										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																													
										REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%																			
																				0%		15%		19%															
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																			
																				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																				MVLT réalisée au cours de l'exercice																			
																				MVLT restant à reporter																			
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONDS (article 222 bis du CGI)																													
										Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																													
										Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																													

Copyright Groupe ISA 2022 ISACOMPTA



Désignation de l'entreprise : <u>SAS LETTRING SERVICE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>1 av de l'Europe 69150 DECINES-CHARPIEU</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>34798425400057</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 279	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	97 567	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	325 076	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	71 672	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	167 612
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	290 008
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
			Autres immobilisations financières*	BH	BI	90 116
TOTAL (II)		BJ	BK	1 607 532		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	273 363	
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	30 718	
		Autres créances (3)	BZ	CA	53 277	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	50 000	
		Disponibilités	CF	CG	157 499	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	33 434	
TOTAL (III)		CJ	CK	30 718		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	602 357		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LETTRING SERVICE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :63 335.....)			DA	63 335		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	414 934		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	6 873		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	1 170 791		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	30 396		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 686 328		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligatoires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	140 789		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	25		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	350 063		
	Dettes fiscales et sociales			DY	315 651		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 000		
	Autres dettes			EA	922		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	808 450			
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 494 778			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Ecart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	727 555		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS LETTRING SERVICE							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	3 165 123	FH		FI	3 165 123
		Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 165 123	FK		FL	3 165 123
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	2 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	1 780
	Autres Produits (1) (11)						FQ	41 432
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 211 001
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS
Variation de stock (marchandises) *						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	1 506 949	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	-81 220	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	960 956	
Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	31 430	
Salaires et traitements *						FY	441 718	
Charges sociales (10)						FZ	151 195	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	85 680
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	5 937
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)						GE	40 876	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 143 520	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	67 481	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	32 163
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	286
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	32 449
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	77 995
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 733
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	79 728
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-47 279	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 202	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS LETTRING SERVICE</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	70	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	70	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-70	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	-10 264	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 243 450	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 213 054	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	30 396	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY 1G		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							HP HQ	155 349	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)									HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)									RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)									RD	
	(9)	Dont transfert de charges									A1	1 385
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				{ dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	{		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives		A6	Obligatoires		A9			
				dont cotisations facultatives Madelin		A7						
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	AMENDE NON DEDUCTIBLE									70		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise										SAS LETTRING SERVICE										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
								1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ			D8			D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	104 847		KE			KF						
CORPORELLES	Terrains								KG			KH			KI						
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9			KJ			KK			KL						
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1			KM			KN			KO						
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions				[Dont Composants		M2			KP			KQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3			KS	371 853		KT	78 938						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	223 705		KW			KX	1 335				
		Matériel de transport *								KY	6 603		KZ			LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	26 947		LC			LD					
		Emballages récupérables et divers *								LE			LF			LG					
	Immobilisations corporelles en cours								LH			LI			LJ						
	Avances et acomptes								LK			LL			LM						
	TOTAL III								LN	629 108		LO			LP	80 273					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M			8T					
		Autres participations								8U	413 180		8V			8W					
Autres titres immobilisés								1P			1R			1S							
Prêts et autres immobilisations financières								1T	90 116		1U			1V							
TOTAL IV								LQ	503 295		LR			LS							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	1 237 251		ØH			ØJ	80 273		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
						par virements de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice 4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7					
	Autres postes d'immobili- sations incorporelles				TOTAL II		IO			LV			LW	104 847		1X					
CORPORELLES	Terrains						IP			LX			LY			LZ					
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA			MB			MC						
		Sur sol d'autrui				IR			MD			ME			MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG			MH			MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT			MJ			MK	450 791		ML					
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU			MM			MN	225 040		MO						
		Matériel de transport				IV			MP			MQ	6 603		MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS			MT	26 947		MU						
		Emballages récupérables et divers *				IX			MV			MW			MX						
	Immobilisations corporelles en cours						MY			MZ			NA			NB					
	Avances et acomptes						NC			ND			NE			NF					
TOTAL III						IY			NG			NH	709 382		NI						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ			ØU			M7			ØW					
	Autres participations						IØ			ØX			ØY	413 180		ØZ					
	Autres titres immobilisés						I1			2B			2C			2D					
	Prêts et autres immobilisations financières						I2			2E			2F	90 116		2G					
	TOTAL IV						I3			NJ			NK	503 295		2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK	1 317 524		ØL			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS LETTRING SERVICE					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entrepriseSAS LETTRING SERVICE

Néant☐*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	7 279	PF		PG		PH	7 279
TOTAL I		RK	7 279	RM		RN		RO	7 279
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	270 367	QA	54 709	QB		QC	325 076
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	13 599	QE	27 902	QF		QG	41 501
	Matériel de transport	QH	6 603	QI		QJ		QK	6 603
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 499	QM	3 068	QN		QO	23 568
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	311 068	QV	85 680	QW		QX	396 748
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	318 348	ØP	85 680	ØQ		ØR	404 027

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO		
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l' entreprise <u>SAS LETTRING SERVICE</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	89 617	9V	77 995	9W		9X	167 612
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	25 176	6U	5 937	6V	395	6W	30 718	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	114 793	TY	83 932	TZ	395	UA	198 330	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	114 793	UB	83 932	UC	395	UD	198 330	
Dont dotations et reprises	{	- d'exploitation	UE	5 937	UF	395				
		- financières	UG	77 995	UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS LETTRING SERVICE										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	290 008		UM			UN	290 008	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	90 116		UV			UW	90 116	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	36 861		36 861					
	Autres créances clients				UX	885 170		885 170					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO				Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY	588		588					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	667		667					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	351		351					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	30 615		30 615					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	21 056		21 056					
	Charges constatées d'avance				VS	33 434		33 434					
TOTAUX				VT	1 388 865		VU	1 008 741		VV	380 124		
RENVOS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	79		79							
	à plus d'1 an à l'origine		VH	140 710		59 815		80 895					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	350 063		350 063								
Personnel et comptes rattachés		8C	38 188		38 188								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	82 077		82 077								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	191 156		191 156							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 229		4 229							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 000		1 000								
Groupe et associés (2)		VI	25		25								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	922		922								
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY	808 450		VZ	727 555		80 895					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	130 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	64 041		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

Désignation de l' entreprise : SAS LETTRING SERVICE

Formulaire déposé au titre de l'IR
(cocher la case ci-contre)

ET☐

Néant☐*

Exercice N, clos le :
31/12/2021

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

70

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)

I7

-10 264

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

6 226

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes particuliers / impositions différées

Moins-values nettes à long terme

- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)

- imposées aux taux de 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR

104 423

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)

- imposées au taux de 0 %

- imposées au taux de 19 %

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées aux taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales *
Produit net des actions et parts d'intérêts :

Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

1 500

)

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.

Majoration d'amortissement*

Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)

K9

Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)

L2

J.E.I. (art.44 sexies A)

L5

ZFU-TE (art. 44 octies A)

ØV

S.I.I.C. (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)

Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)

1F

Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)

XC

Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)

PP

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)

PB

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)

X9

854

dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)

YH

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)

YA

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)

YC

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)

YB

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)

YD

dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)

YI

Créance dé gagée par le report en arrière de déficit

ZI

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)

YL

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *

bénéfice (I moins II)

XI

75 069

déficit (II moins I)

ZL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

0

XO

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

CECAM Voir l'attestation de l'expert comptable 94/105

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise				SAS LETTRING SERVICE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						K4	1 153 096
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)						K5	75 069
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)						K6	1 078 027
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)						YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)						YK	1 078 027
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES							
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1: 1er du CGI, dotations de l'exercice						ZT	53 463
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT							
(à détailler, sur feuillet séparé)						Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *						ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *							
						8X	8Y
						8Z	9A
						9B	9C
Provisions pour dépréciation *							
						9D	9E
						9F	9G
						9H	9J
Charges à payer							
						9K	9L
						9M	9N
						9P	9R
						9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :						YN	YO
						↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD
(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

TABLEAU D AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise <u>SAS LETTRING SERVICE</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	52 154				ZD	52 154								
	Prélèvements sur les réserves	ØE					ZE									
							ZF									
							ZG									
	TOTAL I	ØF	52 154				ZH	52 154								
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :								
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7	735 319	)	YQ	330 625							
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	191 174							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	180 082	)	XQ	201 497							
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	146 513							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	31 153							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	390 620							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	960 956							
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	22 195							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		)	9Z	9 235							
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	31 430							
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	619 566							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	406 976							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021)							ØB	434 493							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK								
	- Numéro de centre agréé *				XP				ZR							
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)															
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	3 4 7 9 8 4 2 5 4 0 0 0 5 7								

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS LETTRING SERVICE						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS LETTRING SERVICE Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'IS
- 2 Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5 6
	À 19 % ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice 3	À 15 % ou 19 % 4		
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS LETTRING SERVICE				Néant ☒ *			
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②		montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
				donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS LETTRING SERVICE															Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021															Durée en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																
Effectif moyen du personnel * :															YP	13
Dont apprentis															YF	
Dont handicapés															YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	3 165 123
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT	
TOTAL 1															OX	3 165 123
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	41 432
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE	
Subventions d'exploitation reçues															OF	2 667
Variation positive des stocks															OD	81 220
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT	
TOTAL 2															OM	125 319
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																
Achats															ON	1 738 794
Variation négative des stocks															OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	392 455
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS	597
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	40 876
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY	
TOTAL 3															OJ	2 172 722
IV - Valeur ajoutée produite																
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)															OG	1 117 719
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.															SA	1 117 719
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre															EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX	3 165 123
Effectifs au sens de la CVAE *															EY	13
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															HX	
Période de référence															GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation															HR	/ / / / / / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2022



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

3 4 7 9 8 4 2 5 4 0 0 0 5 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS LETTRING SERVICE

ADRESSE (voie)

1 av de l'Europe

CODE POSTAL

69150

VILLE

DECINES-CHARPIEU

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

126669

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SASU

Dénomination

APDF INVESTISSEMENTS

N° SIREN (si société établie en France)

882150576

% de détention

33,3300

Nb de parts ou actions

42 223,00

Adresse :

N°

1

Voie

AVENUE DE L'EUROPE

Code Postal

69150

Commune

DECINES-CHARPIEU

Pays

France

Forme juridique

SASU

Dénomination

DEIL INVEST

N° SIREN (si société établie en France)

881763536

% de détention

33,3300

Nb de parts ou actions

42 223,00

Adresse :

N°

1

Voie

AVENUE DE L'EUROPE

Code Postal

69150

Commune

DECINES-CHARPIEU

Pays

France

Forme juridique

SASU

Dénomination

HDBEF

N° SIREN (si société établie en France)

881765606

% de détention

33,3300

Nb de parts ou actions

42 223,00

Adresse :

N°

1

Voie

AVENUE DE L'EUROPE

Code Postal

69150

Commune

DECINES-CHARPIEU

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET : 34798425400057

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LETTRING SERVICE

ADRESSE (voie) 1 av de l'Europe

CODE POSTAL 69150

VILLE DECINES-CHARPIEU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

4

Forme juridique SARL Dénomination LETTRING

N° SIREN (si société établie en France) 524585114 % de détention 95,00

Adresse : N° 1 Voie AV EUROPE

Code Postal 69150 Commune DECINES CHARPIEUX Pays France

Forme juridique SAS Dénomination ABBD COMMUNICATION

N° SIREN (si société établie en France) 527938013 % de détention 99,93

Adresse : N° 1 Voie AV EUROPE

Code Postal 69150 Commune DECINES CHARPIEUX Pays France

Forme juridique SAS Dénomination DEA COMMUNICATION

N° SIREN (si société établie en France) 798404760 % de détention 99,93

Adresse : N° 1 Voie AV EUROPE

Code Postal 69150 Commune DECINES CHARPIEUX Pays France

Forme juridique SAS Dénomination BDG INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 391928702 % de détention 60,37

Adresse : N° 1 Voie AV EUROPE

Code Postal 69150 Commune DECINES CHARPIEUX Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: B156B4ED60314FFA9BB5BE179726DC60 État: Complétée

Objet: Complétez avec DocuSign : Projet de traité de fusion simplifiée.docx, SARLLET_Plaquette_Client_...

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 179 Signatures: 4 Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 4 Paraphe: 0 Elisabeth HOVART

Signature dirigée: Activé eh@avocatslonjon.com

Horodatage de l'enveloppe: Activé Adresse IP: 77.159.223.18

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

Suivi du dossier

État: Original Titulaire: Elisabeth HOVART Emplacement: DocuSign

18/11/2022 10:36:30 eh@avocatslonjon.com

Événements de signataire

Damien BERJON

Damien.BERJON@lettring.com

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signature**Horodatage**

Envoyée: 18/11/2022 11:06:17

Consultée: 18/11/2022 14:38:38

Signée: 18/11/2022 14:39:01

Sélection d'une signature : Écrit sur un appareil

En utilisant l'adresse IP: 212.194.123.117

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 09/06/2022 14:41:35

ID: 9c24606f-11da-49e0-9f33-dbb89880d654

Événements de signataire en personne Signature**Horodatage****Événements de livraison à l'éditeur****État****Horodatage****Événements de livraison à l'agent****État****Horodatage****Événements de livraison intermédiaire État****Horodatage****Événements de livraison certifiée****État****Horodatage****Événements de copie carbone****État****Horodatage****Événements de témoins****Signature****Horodatage****Événements notariaux****Signature****Horodatage****Récapitulatif des événements de l'enveloppe****État****Horodatages**

Enveloppe envoyée	Haché/crypté	18/11/2022 11:06:17
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	18/11/2022 14:38:38
Signature complétée	Sécurité vérifiée	18/11/2022 14:39:01
Complétée	Sécurité vérifiée	18/11/2022 14:39:01

Événements de paiement**État****Horodatages****Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques**

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, LONJON & Associés (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact LONJON & Associés:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: ff@avocatslonjon.com

To advise LONJON & Associés of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at ff@avocatslonjon.com and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from LONJON & Associés

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to ff@avocatslonjon.com and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with LONJON & Associés

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an email to ff@avocatslonjon.com and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’ before clicking ‘CONTINUE’ within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’, you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify LONJON & Associés as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by LONJON & Associés during the course of your relationship with LONJON & Associés.